

Le SEMESTRIEL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

#87
JUILLET 2026

DOMAGNÉ



ACTUS

**Inauguration de la salle
de judo, la salle de danse
et du Club House**

p.23

ET AUSSI...

**1790-2026 :
Une histoire
de maires**
p.4-5

**Présentation
de la nouvelle
équipe
municipale**
p.28-29

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ

edito

Chers Domagnéens, chères Domagnéennes,

Le 15 mars dernier, vous vous êtes mobilisés à l'occasion des élections municipales. Par votre vote, vous avez exprimé votre confiance, et je tiens à vous en remercier avec une profonde gratitude.

Une semaine plus tard, les élus m'ont fait l'honneur de me choisir comme maire. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe et je m'engage à exercer cette fonction avec dévouement et exigence.

Ce même jour, nous avons procédé à l'élection d'un maire délégué pour Chaumeré et de cinq adjoints. J'ai également proposé la nomination de sept conseillers délégués.

L'équipe municipale s'appuie sur l'engagement renouvelé de treize élus, dont plusieurs déjà investis au service de la commune. Elle s'enrichit également de nouveaux membres, dans le respect de la parité, garantissant ainsi à la fois continuité et renouveau.

Je tiens à saluer le travail accompli par Bernard Renou et ses équipes successives, dont l'action a contribué au développement de notre commune au fil des mandats. Je le remercie également pour son accompagnement lors de la passation de pouvoir.

Nous nous inscrivons dans cette continuité, avec la volonté de poursuivre le travail engagé et de construire ensemble l'avenir de notre commune.

La nouvelle équipe s'est organisée pour assurer une efficacité optimale, grâce à une large répartition des tâches et des responsabilités. Quinze groupes de travail ont été constitués, dont un dédié au CCAS, avec une attention particulière portée aux personnes en difficulté et au développement du lien social.



**"Je souhaite instaurer
une grande proximité
avec nos concitoyens."**

En ces temps difficiles, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour cette année.

Nous voulons soutenir nos associations : un groupe de travail réunissant élus et membres associatifs a été constitué pour réfléchir à la création d'un terrain synthétique pour nos footballeurs.

Nous restons également attentifs à la vitalité de nos commerces. Nous suivons de près l'évolution de notre boulangerie et souhaitons favoriser l'installation de nouveaux commerces en proposant des cellules commerciales adaptées.

Nos artisans ne sont pas oubliés : une réflexion est en cours afin d'identifier des bâtiments susceptibles de leur être proposés.

Nous serons pleinement présents aux côtés de nos aînés, attentifs à leur bien-être, sans jamais oublier nos jeunes et nos écoles, qui sont l'avenir de notre commune.

Nous veillerons avec détermination à maintenir et à renforcer nos services de santé,

Je tiens également à avoir une pensée particulière pour nos agriculteurs. Dans un contexte économique difficile, ils traversent des périodes parfois éprouvantes. Ils sont pourtant essentiels à la vie et à l'identité de notre commune.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin préparé par une toute nouvelle équipe communication.

Je vous souhaite également un très bel été. En période de fortes chaleurs, restons attentifs à nos aînés, en particulier les plus isolés.

Jean-Marc MAILLARD
Maire

Sommaire

Un œil dans le rétro

- 4 • 1790-2026 : Une histoire de maires

Actus

- 6 • Actualités budgétaires
- 9 • Urbanisme / Travaux
- 11 • Production et économie
- 12 • Restauration scolaire
- 13 • Social
- 15 • Communication
- 16 • Administratif
 - Environnement
- 18 • Enfance / Jeunesse
- 20 • Vie associative / Événementiel
- 23 • Intercommunalité / Transport
- 24 • Vie économique
- 25 • Santé
- 26 • Gazette CMJ

Passion

- 27 • Jacques Châtelais, la vannerie reprend grâce à la transmission de Jacques
 - Joël, le passionné de nature à Domagné

Dossier

- 28 • Présentation de la nouvelle équipe municipale

Nouveaux professionnels

- 30 • Manuella Savatte, conseillère en nutrition, bien-être et sport
- 31 • Le Garden : le bar en plein air qui rythme les week-ends à Domagné
 - Emmanuelle Geffrault, kinésologue

Culture

- 32 • Domathèque

Écoles

- 34 • École primaire La Glycine
- 35 • École Saint-Vincent de Paul

Le Coin Jeux

- 36 • Jeux / Concours

La Parole aux associations

- 38 • La Parole aux associations

État Civil

- 50 • État Civil

1790-2026 : Une histoire de maires

Cette année ont eu lieu les élections municipales, marquées par un changement à la tête de la commune : Jean Marc Maillard succède à Bernard Renou après plus de 31 années de mandat.

Les premières élections municipales remontent à 1790. À cette époque, A. Gaudiche devient le premier maire de Domagné. Le vote fonctionnait alors selon le suffrage censitaire, c'est à dire que seuls les citoyens payant un certain niveau d'impôts pouvaient participer aux élections.

Au fil des années et des évolutions politiques, le mode de scrutin municipal a progressivement changé.

Quelques dates importantes

dans l'histoire de la commune

1840

Rattachement de la commune de La Valette à Domagné.

1945

Les femmes obtiennent le droit de vote. Mme COUDRAY devient la 1^{ère} femme conseillère municipale de Domagné.

1974

Association de Chaumeré avec Domagné. Bernard RENAULT est le 1^{er} maire délégué avant Francis TOUCHAIS et Joseph BOUVIER.

Interview de Bernard Renou, 21^{ème} maire de Domagné : 31 année d'engagement au service de la commune



Septembre 2024, Bernard Renou entouré du Sous-Préfet et du Vice-Président du Conseil Régional

Bernard Renou vient de quitter ses fonctions de maire. Dans cette interview, il revient sur son long engagement au service de la commune.

Bernard, quelle est l'origine de ton engagement pour la commune ?

En 1983, le maire de l'époque, Louis Raison, m'a sollicité pour intégrer son équipe. Déjà impliqué dans les associations locales, j'ai accepté volontiers. En 1989, Louis Raison, encore, me propose de devenir son adjoint aux finances pour le nouveau mandat. En 1995, sous « l'amical pression » de la nouvelle équipe municipale, j'accepte le poste de maire, malgré les fortes contraintes professionnelles. Ensuite, à quatre reprises, les électeurs domagnéens m'ont renouvelé leur confiance.

Tu as assuré aussi d'autres responsabilités ?

Oui, depuis 2002, j'ai assumé une vice-présidence de Vitré Communauté, en charge

de la communication, puis des transports et enfin des finances. J'ai également été élu conseiller général du canton de Châteaubourg pour un mandat.

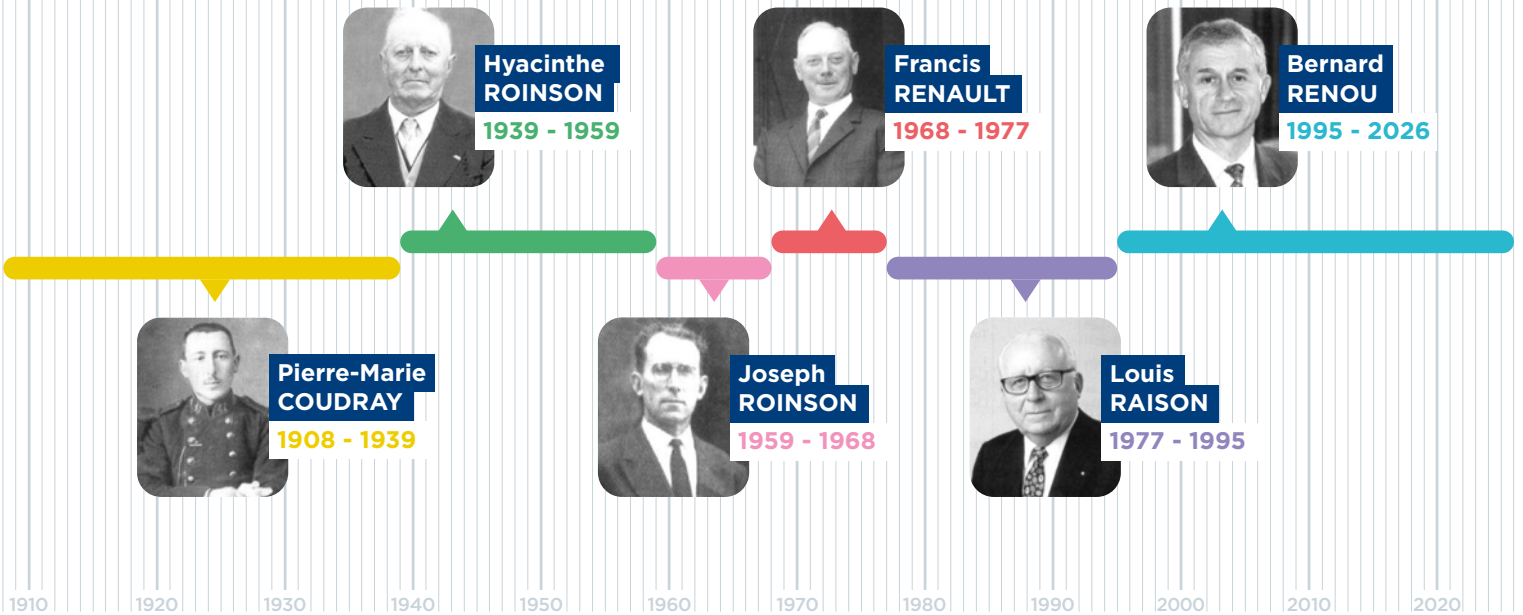
Pendant ces 31 années de maire, Domagné a bien évolué.

Certes, puisque notre commune comptait alors 1 500 habitants. Aujourd'hui, nous dépassons les 2 500 habitants. Avec les cinq équipes municipales successives, nous avons eu à cœur de maîtriser le développement, c'est à dire d'accueillir de nouveaux habitants de façon mesurée mais continue. Ce principe a pu être tenu dans le temps grâce à une politique de réserves foncières et à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette augmentation de population a généré, au fil des années, des besoins nouveaux : gestion des eaux, équipements scolaires et périscolaires, santé, équipements administratifs, sociaux, culturels, associatifs, commerciaux... Ces différentes réalisations ont permis de renforcer le dynamisme local et de conforter l'attractivité de la commune.

Avec un œil sur le budget ?

Avec les deux yeux sur le budget ! Ces investissements ont été largement autofinancés. Aujourd'hui, l'endettement par habitant est faible par rapport aux normes admises. Par ailleurs, le taux des impôts locaux votés par le conseil municipal n'a pas augmenté chez nous depuis 20 ans.

Les maires du XX^e siècle



Sources : Livre René Jet

C'est une satisfaction, je suppose, parmi d'autres ?

Oui, bien sûr ! Je pourrais citer aussi le dynamisme de la vie associative ou encore la création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). J'ai été surpris de constater l'intérêt très important de nos jeunes pour cet engagement. Certes, ils formulent beaucoup d'idées, mais c'est surtout l'aspect « formation à la citoyenneté » qui m'a interpellé. Très important en cette période troublée !

Je suppose que de moins bons souvenirs existent aussi ?

Certes, au cours de ces décennies, il a fallu faire face à des moments difficiles. Mais on les oublie ! Je me souviens néanmoins de l'année 2020 et du maudit COVID qui avait perturbé la vie de chacun. J'en profite pour saluer l'action remarquable du personnel communal pendant cette période difficile.

S'il fallait faire un bilan de ton engagement de maire ?

Au terme de ces 31 années de responsabilité, je suis très heureux d'avoir servi notre belle commune de Domagné Chaumeré et ses habitants. Heureux aussi de la qualité de la collaboration avec les élus et agents, d'aujourd'hui et d'hier ! Le climat de sérénité

et de confiance réciproque a permis un travail en équipe sérieux, constructif et, je crois, efficace. Je les remercie tous sincèrement.

Un conseil pour terminer ?

Je me garderais bien de donner des conseils ! Peut être une recommandation : la vie municipale est l'affaire de tous — habitants, agents, élus. Chacun doit pouvoir apporter ses idées et accepter de les confronter dans une attitude d'écoute et une volonté de rester unis. Mais « unité » ne veut pas dire « uniformité » ! Je souhaite de belles réussites à la nouvelle équipe et à son nouveau maire, Jean Marc MAILLARD.

Repères :

1983 : Entre au conseil municipal

1989 : Adjoint aux finances

1995 : Devient maire

1995-2024 : 31 années de mandat

7 élections par les Domagnéens

60 conseillers municipaux ont travaillé avec lui

1000 habitants en plus en 30 ans



Le 6 juin dernier, Madame Françoise GATEL, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, a remis à Monsieur Bernard RENO la distinction de maire honoraire décernée par la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en reconnaissance de ses 31 années de mandat.

Actualités budgétaires



Lors de sa réunion du 29 avril dernier, le conseil municipal a examiné et voté à l'unanimité les différents budgets communaux.

Les comptes 2025 approuvés

Résultat des comptes 2025 du budget principal

Les dépenses de fonctionnement sont assez stables par rapport à 2024 (+1 %). En parallèle, les recettes ont augmenté de 4 %, notamment grâce aux loyers des bâtiments appartenant à la commune (maison de santé, MAM, ...), ce qui permet de dégager un excédent de 376 730 €.

Du côté de la section d'investissement, les projets ont été importants depuis plusieurs années. Malgré cela, la commune a réalisé un excédent de 548 061 €, ce qui permet d'augmenter sa capacité d'autofinancement brute (+18,9 %).

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 813 084 €	2 912 203 €
Dépenses	2 436 354 €	2 364 142 €
Solde	376 730 €	548 061 €

2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2,813 M€



1 461 576 €

Fiscalités locales
(Taxes foncières, Dotations
Vitré Com...)

670 581 €

Dotations de l'état et
participation autres
collectivités

420 142 €

Autres produits de
gestion courante
(Revenus immeuble...)

188 783 €

Produits de service,
du domaine et ventes
diverses

72 000 €

Autres produits
divers

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2,436 M€



1 163 743 €

Charges Personnels
et frais assimilés

799 562 €

Charges à caractères
générales (alimentation,
énergie, entretien bâtiment
et voieries...)

308 612 €

Autres charges de gestion
courante : subventions,
écoles, indemnités...

164 435 €

Charges diverses

Budget 2026

1 Budget de fonctionnement

Les chiffres à retenir pour le Budget 2026 de la commune :



SECTION DE FONCTIONNEMENT

2 666 600 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

2 519 050 €



La commune gère également des budgets annexes :

ZAC DU POIRIER

301 549 €

ET UN BUDGET POUR LE CCAS

(Centre Communale d'Action Sociale) pour un budget annuel de

182 614 €

Le budget de fonctionnement (2 666 600 €) reste stable par rapport aux années précédentes.

Le conseil municipal reste vigilant. Les dépenses pourraient évoluer, notamment en raison des événements actuels (conflits mondiaux, catastrophes climatiques) : coûts de l'énergie, augmentation des prix des matériaux, inflation des prestations. Cependant, la commune s'efforce de maîtriser son budget tout en maintenant un niveau de service optimal pour les habitants de Domagné-Chaumeré.

Dans cette optique, plusieurs actions sont mises en place pour réduire les dépenses, notamment la baisse des consommations d'énergie grâce à l'installation de lampes LED pour l'éclairage public, l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments publics et la réalisation d'ombrières photovoltaïques.

La municipalité tient également à sensibiliser les usagers des bâtiments communaux à une utilisation raisonnée de l'énergie (éclairage, chauffage...) et les remercie pour leur implication et leur rigueur au quotidien.

Le total des recettes reste globalement stable. Pour 2026, les principales recettes prévisionnelles sont les suivantes :

- **429 069 €** au titre des dotations de l'État,
- **401 584 €** de contributions versées par Vitré Communauté,
- **938 361 €** issues des recettes fiscales directes.

La commune a fait le choix de maintenir les taux des taxes foncières. Néanmoins, le produit fiscal progresse d'environ **4 % en 2026**, en raison de la revalorisation des

bases locatives imposée par l'État, ainsi que de l'arrivée de nouvelles constructions.

Les taux d'imposition communaux restent inchangés :

- **Taxe sur le foncier bâti : 38,37 %**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 38,51 %**
- **Taxe d'habitation (applicable aux résidences secondaires et aux logements vacants) : 14,89 %**

Les locations de bâtiments communaux (Pôle Santé, MAM, Crèche, Manoir Saint-André...) permettent également à la commune de bénéficier de recettes supplémentaires.

2 Budget d'investissement

La commune poursuit ses investissements afin de répondre aux besoins évolutifs de la population, d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'optimiser les conditions de travail du personnel communal.

Ainsi, **la salle multifonction et l'esplanade de la mairie** ont été terminées en mars 2026. Voici les travaux en cours :



Rénovation de l'école publique et du restaurant scolaire afin d'améliorer leurs performances énergétiques



Reconstruction du local de stockage du matériel de football en y accolant un préau



Restauration d'un logement situé au-dessus du local de la sage-femme, rue Hyacinthe Roinson



Agrandissement de l'atelier technique avec de nouveaux vestiaires, sanitaires et bureaux



Remise en état des voiries rurales

D'autres projets sont actuellement à l'étude : **toilettes extérieures** à Chaumeré, **logements** pour toutes les générations, **terrain synthétique, Domathèque.**

Nos projets sont financés par les subventions de l'État, de la Région, du Département et de Vitré Communauté, ainsi que par les excédents de nos budgets. La commune a fait le choix d'autofinancer une partie de ses projets et a très peu recours à l'emprunt.

La dette de la commune de Domagné est de 7 € par habitant, contre une moyenne de 95 € par habitant pour des communes départementales de taille comparable. Dans le même temps, en 2025, Domagné a investi 938 € par habitant, contre 437 € en moyenne au niveau départemental.

Le budget d'investissement, validé par le Conseil municipal lors de sa réunion du 29 avril 2026, s'élève à 2 500 000 €.

3 Aides aux familles et aux associations

SANTÉ - HUMANITAIRE

Centre Eugène Marquis (cancer) - RENNES	110 €
AFM 35 Téléthron (Myopathie) - PARIS	100 €
FNATH (accidentés de la vie -VITRE	50 €
France ADOT (Don d'organes) - RENNES	50 €
Ass. Hêtre (Soins Palliatifs) - BAIN DE BRETAGNE	50 €
Alcool Assistance La croix d'or (Alcool) - VITRE	50 €
Rêves de clown (Accompagnement Enfants hôpital) - BRETAGNE	50 €
APF France Handicap 35	50 €
Laryngectomisés et mutilés de la voix - BRETAGNE	50 €
AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) - France	50 €
Solidarité Domagné	100 €
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	50 €

FAMILLES

Familles Rurales - les P'tits d'Homs	504 €
Familles Rurales - Centre de loisirs Subvention fonctionnement	35 000 €
Familles Rurales - Centre de loisirs Subvention hausse repas	2 000 €

SOCIAL

CCAS	10 000 €
------	----------

SPORTS

ASSOCIATIONS DOMAGNÉENNES

US DOMAGNE/ST DIDIER Foot	2 205 €
Tennis Domagné Châteaubourg	297 €
AFAD (Athletic Fitness Attitude Domagné)	693 €
Domagné Judo Club	720 €
Dharma Rasayana	36 €
Déo' Dom' Renfo	126 €

ASSOCIATIONS NON DOMAGNÉENNES (subvention seulement aux -18 ans)

Yoga - Châteaubourg	36 €
Basket de Châteaubourg	90 €
La Flèche des Hauts de Vilaine	108 €
Les jongleurs GYM - La Guerche	18 €

ÉCOLES

Activités découvertes (par classe)	125 €
Classes découvertes (par élève et par jour)	10 €
Fournitures scolaires (par élève)	31 €
Ecole privée (par élève maternelle)	1822,7 €
Ecole privée (par élève primaire)	658,03 €

LOISIRS

ASSOCIATIONS DOMAGNÉENNES

USCD - Section Badminton (Loisirs)	234 €
Combat Loisirs	243 €
Pétanque	120 €
Club Vie et Loisirs	300 €
UNC combattants	200 €
Comité des fêtes - feu artificiel	3 000 €
Les Amis d'Henri Chesnais	200 €
Randomagné	130 €
Randomagné - 30 ans de l'association	500 €
Pass'Danse	207 €
Acca Chaumeré - Forfait Fête Chaumeré	150 €
Association Compagnie OOKAï	500 €

ASSOCIATIONS NON DOMAGNÉENNES

Sarabande Saint Didier - Danse (Modern Jazz Claquettes Hip Hop)	36 €
Grymda Danse moderne jazz - Châteaubourg	324 €
Les 68 Premières Fois	100 €
Ludothèque le monde du jeu de Châteaubourg	288 €

DIVERS

Prévention routière	50 €
---------------------	------

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE CCAS

ADMR Châteaubourg	2 547 €
ADMR Vitré portage repas	220 €
CLIC Vitré - CCAS Vitré	1 019 €
EPISOL solidarité Vitréenne	510 €
Le relais - parc Mob	250 €
Secours catholique	200 €
Secours populaire	100 €
Resto du cœur	400 €
Proxim'Services Châteaubourg	200 €

Pour ce nouveau mandat, la municipalité a choisi de maintenir la même dynamique que les années précédentes en soutenant les familles. Elle poursuit sa politique consistant à ne pas répercuter entièrement certains coûts sur les familles, notamment pour les actions menées par le CCAS, les aides au CLSH, les frais de restauration scolaire et de garderie, qui restent largement inférieurs au coût réel des services.

Par ailleurs, la municipalité continue d'accompagner les associations, qui représentent un maillon essentiel du

lien social, participent à la vie locale et contribuent à l'attractivité de la commune, en leur offrant des conditions optimales pour la pratique de leurs activités.

Cet accompagnement se traduit par le versement de subventions, par l'intervention du personnel communal au quotidien (entretien des salles et des terrains, aide administrative), par la mise à disposition de matériels (chapiteaux, barrières, photocopieurs...), ainsi que par la gratuité des salles.

La commune accompagne également les associations par l'investissement dans de nouveaux équipements, comme la salle multifonctions, qui permet d'offrir davantage de créneaux et un meilleur confort pour la pratique des activités.



Urbanisme / Travaux

L'esplanade de la mairie : un nouvel espace de vie entre les miniatures et la mairie

Situé entre le parc des Miniatures et la mairie, cet espace vert bien connu des Domagnéens continue d'évoluer pour mieux répondre aux attentes de chacun. Déjà doté d'une aire de jeux pour enfants, d'un terrain multisports et d'une vaste pelouse, il fait aujourd'hui l'objet d'aménagements visant à en faire un véritable lieu de rencontre et de convivialité.

Cette année, un kiosque a été installé, offrant un espace abrité propice aux échanges, aux animations ou tout simplement à une pause agréable. Une allée a également été créée afin de relier plus facilement le parc des Miniatures à la mairie, facilitant ainsi les déplacements piétons.



Des photos aériennes de Domagné viennent désormais alimenter cette allée, permettant aux visiteurs et aux habitants de découvrir la commune sous un nouvel angle.

Par ailleurs, afin de permettre aux Domagnéens ainsi qu'aux visiteurs de mieux se déplacer et de mieux se repérer, des plans de la commune ont été installés à différents endroits stratégiques du territoire.

Des gradins ont également été mis en place afin d'accueillir des animations en plein air, comme le Théâtre au Village que nous avons le plaisir de recevoir chaque année, renforçant ainsi la vocation culturelle et festive de ce site.



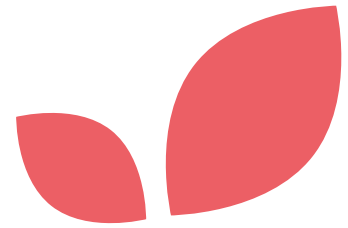
Le terrain de boules a été entièrement rénové par les agents communaux, pour le plus grand plaisir des amateurs. Par ailleurs, des plantations d'arbres, choisies dans un esprit "parc", viennent structurer harmonieusement cet espace et lui donner davantage de caractère.



L'ensemble des travaux de plantation, de mise en place du gazon et du fleurissement a également été réalisé par les services municipaux, dont l'implication et le savoir-faire contribuent pleinement à l'embellissement de notre commune.

Des bancs et des poubelles viendront prochainement compléter ces aménagements afin d'améliorer encore le confort des usagers. Ce projet constitue une première étape : d'autres améliorations pourront être envisagées dans les années à venir pour continuer à faire évoluer cet espace au cœur de la commune.

La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de proposer des espaces publics de qualité, accessibles à tous, favorisant le lien social et le bien-vivre à Domagné.



Installation de toilettes publiques à Chaumeré



Prochainement, des toilettes publiques seront installées à Chaumeré. Elles seront implantées au départ du chemin de randonnée situé derrière l'église.

Le choix de toilettes sèches a été retenu par l'équipe en charge du projet pour plusieurs raisons :

- elles sont 100 % autonomes ;
- elles s'intègrent harmonieusement dans le paysage ;
- elles ne nécessitent ni eau, ni électricité, ni système d'assainissement : uniquement le soleil et le vent. Ces éléments naturels favorisent la circulation de l'air, permettant ainsi le séchage des matières solides et l'évaporation des liquides ;
- il s'agit d'un équipement fabriqué en Bretagne.

Des installations similaires sont déjà en service sur plusieurs sites que nous avons contactés, et les retours sont très positifs.



Extension de l'atelier technique

Les travaux d'extension des locaux sociaux du service technique sont commencés depuis le début de l'année et devraient s'achever à l'automne.



Local toilette et rangement terrain de football

Les anciens vestiaires ont été remplacés par un nouveau bâtiment. Une fois achevé, celui-ci comprendra : un local de rangement pour le club de foot, une toilette publique, un local technique pour l'alimentation des robots de tonte et un auvent pour se mettre à l'abri.



Rénovation d'un studio

Un studio a été entièrement rénové et aménagé à l'étage du **6 rue Hyacinthe Roinson**. Ce logement social conventionné comprend :

- une pièce de vie d'environ **25 m²**,
- une entrée,
- une salle de bain,
- un dégagement.



Il est destiné à l'hébergement de **jeunes actifs**. Le coût total de la rénovation s'élève à **environ 80 000 €**, financé à **30 %** par le Département d'Ille et Vilaine et par Vitré Communauté.

Modification du PLU

La mairie a sollicité Vitré Communauté qui a désormais la compétence urbanisme pour engager une procédure de modification de PLU. Celle-ci portera principalement sur la modification de zonage pour ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUp dans la ZAC du Poirier, le repérage du changement de destination de bâtiments agricoles en habitat, la mise en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires récentes, la modification du règlement de la zone A.

Cette procédure, qui vient d'être lancée, repose sur un planning prévisionnel d'environ 8 mois.

Four à pain

La prochaine étape consistera à retrouver, lors d'une animation festive, les gestes et les saveurs d'antan.



Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées

Dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement, Vitré Communauté va entreprendre des travaux dans les rues Louis Raison, Châteaubriand et de la Vialerie.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- **Phase 1** : rue Louis Raison et une partie de la rue Châteaubriand, du 29 juin au 31 juillet.
- **Phase 2** : rue de la Vialerie et seconde partie de la rue Châteaubriand, du 24 août au 6 novembre.

Ces travaux nécessiteront la fermeture progressive de certaines voies à la circulation, en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux habitations sera maintenu pendant toute la période des travaux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension face à la gêne occasionnée.



Production et économie

Rénovation énergétique de l'école publique et du restaurant scolaire

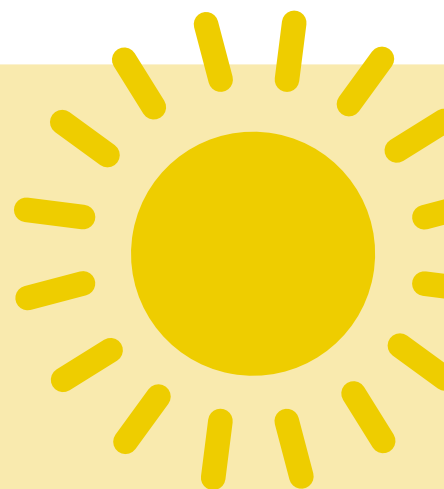


Les travaux de rénovation énergétique, commencés au printemps 2025, s'achèveront durant les vacances d'été 2026. Les interventions sur les bâtiments scolaires sont désormais terminées, et celles concernant le restaurant scolaire seront finalisées lors des prochaines vacances.

D'un montant d'environ 1,4 million d'euros HT, ces travaux représentent un investissement important pour notre budget, d'autant que les subventions obtenues n'ont pas été à la hauteur de ce qui aurait pu être espéré. Ils permettront néanmoins de réduire significativement la consommation énergétique du bâtiment et d'améliorer le confort des utilisateurs. Les postes concernés incluent : le remplacement des fenêtres et portes extérieures, le passage à un éclairage LED, le renouvellement des systèmes de chauffage, le renforcement de l'isolation, l'installation d'une ventilation double flux, la mise aux normes des armoires électriques, ainsi que le remplacement des couvertures amiantées par de l'ardoise. Un système de gestion technique du bâtiment (GTB)

viendra optimiser les consommations. Des travaux annexes, tels que des peintures et le remplacement de revêtements de sol dans certains espaces, ont également été réalisés.

Pendant toute la durée du chantier, il a été nécessaire de s'adapter aux contraintes liées à des travaux réalisés sur un site occupé. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes impliquées dans le quotidien de l'école : enseignants, parents, enfants, agents et services techniques communaux pour leur compréhension et leur engagement, qui ont permis le bon déroulement de cette période.



Panneaux solaires sur Ombrières

Les travaux d'installation des ombrières sur le parking des Miniatures, route de Saint Didier, ont commencé. Les socles en béton sont désormais coulés et les structures seront mises en place dans les prochaines semaines. Ces ombrières seront équipées de 300 panneaux solaires, pour une puissance totale de 148 kWc. Leur mise en service permettra d'alimenter en autoconsommation collective plusieurs bâtiments publics de la commune, ainsi que les futures bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le parking.



Restauration scolaire

Tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2026/2027

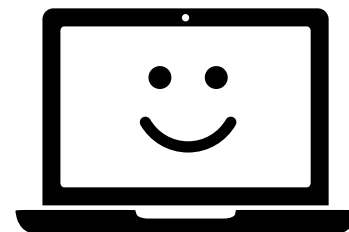
Lors de sa séance du 1^{er} juin 2026, le conseil municipal a actualisé les tarifs du restaurant scolaire, applicables à compter de la **rentrée de septembre 2026**.

La tarification est structurée en quatre tranches de quotient familial, dont la première prévoit un tarif de 1 €, afin de favoriser l'accès au restaurant scolaire pour toutes les familles.

Les tranches de quotient familial demeurent inchangées.

CATÉGORIES DU QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
0 à 799,99 €	1€
800 à 1095,99 €	4€
1096 à 1499,99 €	4,55€
1500 et + (ou QF non fourni)	5€

Tarif des repas adultes : **6,60 €**



Portail famille Rentrée 2026/2027

Rappel aux nouvelles familles : l'inscription via le Portail Famille est obligatoire pour la rentrée 2026-2027.

L'accès au Portail Famille pour la rentrée scolaire 2026-2027 sera ouvert à partir du mois d'août.

Les nouveaux utilisateurs sont invités à remplir une demande d'ouverture de compte (formulaire disponible sur le site du Portail Famille), puis à le retourner par mail à l'adresse suivante : **portail.familles@domagne.fr**

Il est recommandé d'effectuer cette démarche dès le début du mois de juillet, afin de garantir un accès rapide aux services.

Modes de règlement

Pour plus de simplicité, pensez au prélèvement automatique !

Nous vous rappelons qu'il est possible de régler vos factures par prélèvement SEPA.

Il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur le portail familles, puis de le retourner par mail à l'adresse suivante : **portail.familles@domagne.fr**

Ce mode de paiement vous permet d'éviter les oublis, de simplifier la gestion de vos règlements et d'éviter ainsi d'éventuelles pénalités de retard.

Le **chiffre**
du mois

7,26 €

C'est le coût d'un
repas scolaire pour
la commune

Tarifs de la garderie pour la rentrée 2026/2027

En séance du 1^{er} juin 2026, le conseil municipal a actualisé les tarifs de la garderie. Resté inchangé depuis plus de vingt ans, le tarif par tranche passe **de 0,50 € à 0,60 € à compter de la rentrée de septembre 2026**.

Ce montant demeure **inférieur à celui pratiqué dans les communes environnantes** et reste très en deçà **du coût réel de fonctionnement** du service. La garderie constitue ainsi **un service essentiel à la population**, que la commune continue de soutenir tout en veillant à contenir son coût de fonctionnement.

TRANCHE 1 - MATIN	7h15 - 8h00	0,60€
TRANCHE 2 - MATIN	8h00 - 8h30	0,60€
TRANCHE 6 - SOIR	16h50 - 17h45	0,60€ ou 1,20€*
TRANCHE 7 - SOIR	17h45 - 18h45	0,60€

* Tranche 6 : 1,20 € pour les enfants des classes élémentaires bénéficiant d'une aide aux devoirs. 0,60€ pour les enfants de la maternelle.

TARIF RÉDUIT (Noté dans le règlement de la garderie)

Familles nombreuses : le 2^{ème} enfant fréquentant la garderie bénéficiera de 25% de réduction. Celle-ci sera portée à 50% à partir du 3^{ème} enfant présent.

Social

L'ADMR recherche des bénévoles. Et si c'était vous ?



Présente depuis plus de 80 ans, l'ADMR est un acteur incontournable du service à la personne. Sur notre territoire, l'ADMR de Châteaubourg accompagne chaque jour plus de 250 bénéficiaires grâce à une équipe de professionnels... mais aussi de bénévoles !

Ces bénévoles sont essentiels : ils maintiennent le lien social, participent à la vie locale, et contribuent activement au développement de l'association. Aujourd'hui, l'ADMR lance un appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer ses équipes.

Vous avez un peu de temps à offrir ? Une heure par semaine ou plus ?

Des missions variées sont possibles, selon vos envies et vos compétences :

- Participer à la vie associative locale
- Créer du lien avec les personnes accompagnées sur sa commune
- Aider à l'animation et aux rencontres régulières
- Aider à la gestion de la flotte des véhicules de service

Un engagement souple, utile et riche de rencontres !

Pour en savoir plus ou proposer votre aide, contactez l'ADMR au 02 99 00 91 91 ou par mail : chateaubourg.asso@admr35.org

Merci de votre solidarité !

Activités pour bien vieillir

Gymnastique adaptée : un succès qui se confirme

Pour la troisième année consécutive, le CCAS, en partenariat avec le CLIC des Portes de Bretagne, a poursuivi son engagement en faveur du bien vieillir sur la commune. Les séances de prévention des chutes, initialement programmées jusqu'en janvier 2026, ont une nouvelle fois rencontré un vif succès auprès des participants.

Face à l'enthousiasme exprimé et au souhait collectif de poursuivre les activités, l'organisme Saparman, spécialisé en gymnastique adaptée, a été sollicité pour prolonger l'accompagnement. Ainsi, les séances ont pu être maintenues jusqu'à fin juin 2026, grâce à une participation financière partagée entre les inscrits et le CCAS.

Perspectives 2026/2027

Le CCAS, en concertation avec le professeur Mathieu, étudie la reconduction des séances de gymnastique adaptées pour seniors à

compter du mois de septembre et jusqu'en juin 2027. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la mairie de Domagné pour obtenir des renseignements complémentaires et procéder à leur inscription.

Afin de permettre la relance de cette activité dans des conditions optimales, la constitution d'un groupe d'au moins 20 participants sera nécessaire.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du CCAS de maintenir une offre régulière d'actions favorisant le bien être, la mobilité et l'autonomie des seniors de la commune.

Danse et bien-être : un nouveau cycle proposé aux seniors

Dans la continuité des actions menées en faveur du bien vieillir, le CCAS a proposé au printemps un nouvel atelier destiné aux seniors, animé par l'organisme Saparman, déjà partenaire de la commune pour les séances de gymnastique adaptée.

Repas mensuel des seniors

Chaque troisième mercredi du mois, un repas convivial est organisé au restaurant scolaire, ouvert à tous les aînés désireux de partager un moment de détente, d'échange et de bonne humeur. Après le déjeuner, l'après-midi se poursuit avec des jeux dans une ambiance joyeuse et amicale.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie !

En séance du lundi 1^{er} juin 2026, le Conseil municipal a actualisé les tarifs des repas mensuels des seniors et de la résidence du Chai, applicables à compter du 1^{er} janvier 2027.

Ce montant n'avait pas été révisé depuis plus de 15 ans ; le tarif est désormais fixé à 7 €.

Dates des prochains repas :

- Mer. 16 sept.
- Sam. 3 oct. (repas annuel du CCAS)
- Mer. 18 nov.
- Mer. 9 déc.



Grâce au soutien de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie d'Ille et Vilaine, un cycle de 10 séances de danse a pu être offert gratuitement aux participants, de mars à juin.

À travers la danse, ces ateliers ont permis de stimuler la mémoire par l'apprentissage d'enchaînements chorégraphiques répétés, tout en favorisant la convivialité et le lien social dans une ambiance rythmée et chaleureuse. Les participants ont particulièrement apprécié cette activité alliant mouvement, coordination et plaisir partagé.

Les temps fort du semestre à la Résidence du Chai

Ce semestre, la résidence du Chai a été le théâtre de belles rencontres et de découvertes enrichissantes, toujours guidées par l'envie de créer du lien et de nourrir la curiosité des résidents.

La visite de Véronique Laroche et de son chien Niki a offert un moment d'une grande tendresse. **A** L'animation assistée par l'animal a permis à chacun de profiter de la présence apaisante du chien, de partager des gestes simples, et de ressentir un véritable bien-être.

Les résidents ont également eu la chance d'être initiés à la vannerie par Jacques Châtelais. **B** Entre concentration, gestes précis et plaisir de créer, cette activité a permis de renouer avec un savoir-faire traditionnel et de réaliser de jolies pièces en osier.

Marie Le Filous propose régulièrement et bénévolement aux résidents de véritables évasions culturelles. Elle a ce semestre emmené le groupe à la découverte de la Grèce : projection d'un film, ateliers collage, et bien sûr une dégustation gourmande pour éveiller les sens. Une parenthèse dépayssante, très appréciée pour son ambiance chaleureuse et sa richesse culturelle.

La créativité a également été mise à l'honneur grâce au diamond painting, une activité minutieuse, nouvelle et très tendance à la



résidence. Après les séries de puzzles et les coloriations de mandalas, cette nouveauté a rencontré un véritable engouement : au moins dix-sept modèles différents ont été réalisés. Ces œuvres, brillantes et colorées, circulent fièrement au Chai où une mini exposition a vu le jour. Beaucoup sont aussi devenues des cadeaux offerts à des proches ou entre résidents. On en retrouve aujourd'hui dans presque chaque maison,

signe du plaisir partagé autour de cette activité.

Enfin, les sorties régulières à l'Étoile Cinéma ont continué d'animer la vie du Chai. Les résidents ont pu découvrir des films variés — Le Chant des forêts, Le Marsupilami, L'Infiltrée, Cocorico, Mauvaise Pioche... — et partager ensemble le plaisir d'une séance sur grand écran.

Nouvelle carte Mobilité Inclusion

Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de propriété et de stationnement **avant le 31 décembre 2026**.

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que les anciennes cartes d'invalidité, de propriété et de stationnement pour personnes en situation de handicap (format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées à prendre

contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

Pour joindre la MDPH 35

13 avenue de Cucillé
CS13103, 35031 Rennes CEDEX

Téléphone : 0800 35 35 05

(numéro vert : service et appels gratuits)

Site internet : www.mdp35.fr



Transport à domicile Mova



Ce transport à domicile sur réservation MOVA s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans, en situation de mobilité réduite ou bénéficiaires de certaines aides sociales (carte CMI, AAH, APA).

Jours de fonctionnement : du lundi au samedi, de 9h à 17h, uniquement sur réservation

Territoire couvert : les 46 communes de l'agglomération (hors trajets de moins de 3 km)

Tarif unique : 4 € par trajet

Renseignements en mairie ou sur le site : www.mova.bzh/le-transport-a-domicile-sur-reservation

France services



À proximité de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Famille, retraite, santé, logement, impôt, droit...

Maison Pour Tous - 9, rue Louis Pasteur 35220 Châteaubourg - 02 99 00 87 63 - chateaubourg@france-services.gouv.fr

- Lundi : 9h - 12h30
- Mardi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Afin de faciliter votre accompagnement, il est préférable de prendre rendez-vous.

Plan Canicule

Comme chaque année, le CCAS met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées pour la période du 25 mai au 15 septembre 2026. En cas d'alerte, ce dispositif permet à la commune d'assurer un suivi des personnes fragiles et isolées en les contactant régulièrement pour leur offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée, si nécessaire. L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) ou par un tiers (parent, ami, voisin, médecin). N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.



Communication

Mairie - un numéro d'astreinte à votre service

En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, un numéro d'astreinte est à votre disposition. Ce service est destiné uniquement aux situations urgentes nécessitant une intervention rapide. Pour toute autre demande, merci de contacter la mairie aux horaires habituels.

Numéro d'astreinte : **06 59 04 37 64**

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.



Administratif

Rappel recensement pour les moins de 16 ans

Tout jeune doit se faire recenser dès ses 16 ans (il a 3 mois pour le faire) en Mairie pour obtenir un certificat demandé aux examens scolaires et au permis de conduire ainsi que pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenne qui est obligatoire. Le recensement implique l'inscription sur la liste électorale.

Tarif des locations des salles communales

En séance du 1^{er} juin 2026, le Conseil municipal a actualisé les tarifs de location des salles du Tilleul, du Chalet, de la salle des Fêtes et de la Grange. Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2027.

Location salle des fêtes	1 jour	2 jours	3 jours	Vin d'honneur	Chauffage
Particuliers	140 €	200 €	260 €	30 €	25 €
Entreprises locales	230 €	330 €	430 €	—	25 €
Organismes extérieurs et/ou utilisation commerciale	270 €	370 €	470 €	130 €	25 €
Associations locales	Mise à disposition				

Location salle du tilleul	1 jour	2 jours	3 jours	Vin d'honneur	Chauffage
Particuliers	140 €	200 €	260 €	30 €	15 €
Entreprises locales	230 €	330 €	430 €	100 €	15 €
Organismes extérieurs et/ou utilisation commerciale	270 €	370 €	470 €	130 €	15 €
Associations locales	Mise à disposition gratuite				

Location chalet	1 jour	2 jours	3 jours	Vin d'honneur	Chauffage
Particuliers	80 €	110 €	140 €	30 €	15 €
Entreprises locales	100 €	130 €	160 €	—	15 €
Organismes extérieurs et/ou utilisation commerciale	130 €	160 €	190 €	80 €	15 €
Associations locales	Mise à disposition gratuite				

Location grange	1 jour	2 jours	3 jours	Vin d'honneur	Chauffage
Entreprises locales	80 €	110 €	140 €	30 €	15 €
Organismes extérieurs et/ou utilisation commerciale	100 €	130 €	160 €	50 €	15 €
Associations locales	Mise à disposition gratuite				

Location Halle des sports	1 jour	2 jours	3 jours	Vin d'honneur	Chauffage
Associations locales	Mise à disposition gratuite				

Environnem

Partage de jardin à Domagné

Vous avez un jardin devenu trop grand ? ou vous manquez de temps pour l'entretenir ? À Domagné, des personnes recherchent une parcelle pour jardiner et vivre leur passion du potager.

Pourquoi ne pas partager votre jardin ?

- Mettre à disposition une parcelle inutilisée
- Partager des légumes et des récoltes
- Créer du lien et échanger un savoir-faire
- Profiter d'un jardin vivant et entretenu
- Partager simplement une passion commune

Un beau moyen de rendre service tout en créant de belles rencontres près de chez vous.

Intéressé(e) ? Que vous soyez à la recherche d'un jardin ou que vous souhaitiez proposer une parcelle, n'hésitez pas à contacter la mairie et à en parler autour de vous !



Travaux d'élagage et abattage des végétations

Des travaux d'élagage et d'abattage de végétation seront réalisés sur la commune de Domagné **du 4 mai au 15 août 2026**, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes à haute tension et la sécurité de tous.

Ces interventions, menées par RTE et confiées à l'entreprise SARL Julien, concerneront la ligne 400 kV Domloup-Oudon 1.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

ent

Déchets verts : adoptons les bons gestes



Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage reprennent. Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles... ces déchets verts sont nombreux, mais ils ne doivent en aucun cas être déposés sur la voie publique, dans les fossés ou dans la nature.

Ces dépôts, parfois considérés à tort comme inoffensifs, sont pourtant interdits et constituent une incivilité. Ils nuisent à notre cadre de vie, favorisent la prolifération de nuisibles et peuvent perturber l'environnement.

Des solutions simples existent :

- Déposer vos déchets verts en déchetterie
- Utiliser les collectes organisées par la commune
- Composter ou réutiliser vos déchets au jardin

Préserver la propreté et la qualité de notre commune est l'affaire de tous.

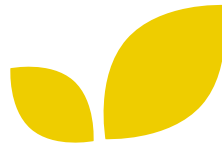
Adoptons les bons gestes et respectons notre environnement.

Entretien des haies, c'est l'affaire de tous

Afin de préserver un cadre de vie agréable et sécurisé, chacun est invité à entretenir régulièrement ses haies et leurs pieds : taille des branches, désherbage et nettoyage des abords.

Des haies bien entretenues facilitent la circulation des piétons, améliorent la visibilité sur la voie publique et participent à l'embellissement de notre commune.

Merci à tous pour votre participation au bien-vivre ensemble.



Moustique tigre

Face au moustique tigre, poursuivons l'action ensemble cette saison

L'an dernier, de nombreux habitants se sont mobilisés face au moustique tigre avec l'application Zzzapp. Avec le retour des beaux jours, la commune poursuit cette démarche et relance la mobilisation pour une nouvelle saison.

Une action collective qui s'inscrit dans la durée

Le moustique tigre reste une nuisance bien réelle, car il se développe au plus près des habitations, notamment dans les jardins et les espaces extérieurs. Une action isolée, même bien intentionnée, montre vite ses limites si elle n'est pas menée régulièrement et en coordination avec le voisinage. L'enjeu est donc de pouvoir agir ensemble, au bon moment, avec des repères simples et partagés. C'est pourquoi la commune reconduit cette année la démarche collective engagée avec Zzzapp.

Zzzapp, l'application qui vous guide pour agir au bon moment

Pour rappel, Zzzapp aide les habitants à réduire durablement la présence du moustique tigre autour de leur domicile en combinant des



actions régulières et une coordination à l'échelle du voisinage. L'application propose des gestes simples à réaliser chez soi et indique, au bon moment, quand il est utile d'agir. En répétant ces actions dans le temps et de manière coordonnée avec les voisins, chacun agit là où le moustique se développe.

Continuer à agir ensemble

La commune invite les habitants déjà utilisateurs de Zzzapp à rouvrir l'application et à la mettre à jour afin de poursuivre leur engagement cette saison. Les nouveaux habitants sont également invités à rejoindre la démarche. Chacun peut ainsi contribuer, de manière régulière et coordonnée, à limiter durablement la nuisance du moustique tigre autour de son domicile et dans son quartier.

Lutte contre les frelons asiatiques

Si vous repérez un nid, contactez la mairie. Un référent prendra contact avec vous et se déplacera si nécessaire afin d'identifier l'espèce concernée. Il est recommandé de mettre en place un périmètre de sécurité et, surtout, de ne pas intervenir soi-même pour détruire le nid.

Attention : Vitré Communauté et la commune prennent en charge l'intervention du FGDON 35 uniquement lorsqu'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques.



SMICTOM

La TEOM'i : Comment ça marche ?

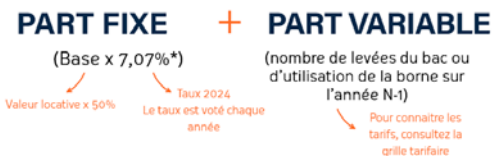
La TEOM'i, **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative**, mise en place au 1er janvier 2020, s'appuie à la fois sur la valeur locative du bien immobilier et sur la production annuelle de déchets de chaque foyer. **Une part dite « incitative » a été mise en place** : son montant dépend du nombre de levées du bac ou du nombre d'ouvertures de la borne par un foyer. Ce modèle de financement a été mis en place pour atteindre un objectif simple : apporter à la TEOM une part en lien avec le principe « **producteur-payeur** », en donnant aux habitants un levier d'action concret.

$$\begin{aligned}
 & \text{PART FIXE} = (\text{valeur locative} \times 50\%) \times 7,07\% \\
 & + \\
 & \text{PART VARIABLE} = \text{UTILISATION DU SERVICE} \\
 & \left(\begin{array}{l} \text{Nombre de levées} \\ \text{du bac ou de} \\ \text{dépôts en borne} \end{array} \times \begin{array}{l} \text{Tarif d'une levée} \\ \text{de bac ou d'un} \\ \text{dépôt en borne} \end{array} \right)
 \end{aligned}$$

En pratique, pour agir sur le montant de votre part incitative, il suffit d'adopter les bons gestes de tri au quotidien : composter ses déchets alimentaires, trier tous les emballages, jeter le papier et le verre dans les bornes adaptées... À noter que le financement de votre TEOM'i ne se limite pas à la collecte de vos ordures ménagères et emballages, mais aussi la collecte des filières en déchèterie, et surtout **le traitement de l'ensemble de ces déchets**.

GRILLE TARIFAIRE 2026

Le calcul de la taxe :



La grille tarifaire :

Collecte en apport volontaire		Collecte en porte à porte	
Volume de la borne	Coût par dépôt*	Volume du bac	Coût par collecte*
45L	0,93 €	80 L (1 pers.)	2,14 €
60L	1,24 €	120 L (2 à 3 pers.)	3,22 €
80L	1,65 €	180 L (4 à 5 pers.)	4,82 €
110L	2,27 €	240 L (6 pers. et +)	6,43 €
150L	3,10 €	350 L (collectifs)	9,65 €
		660 L (collectifs)	17,69 €

*tarif en vigueur pour 2026

Enfance / Jeunesse

3 questions à Marion Loiseau, Adjointe Enfance-Jeunesse



Qu'est-ce qui vous a donné envie d'accepter cette responsabilité d'adjointe ?

Petite, j'étais scolarisée à Domagné. Au fil des années, ma participation aux événements locaux et mes adhésions dans plusieurs associations ont renforcé mon attachement à la commune. Accepter la fonction d'adjointe représente pour moi un engagement citoyen, avec l'envie de continuer à m'investir et de faire avancer les projets qui me tiennent à cœur.

Quelles sont vos fonctions au sein de la municipalité ?

Je suis adjointe en charge des commissions : enfance, famille, et jeunesse. Avec les élus de ces commissions, mon rôle est de veiller à la qualité des services publics qui leur sont dédiés, au bon fonctionnement

des écoles et de la restauration scolaire. J'accompagne également les autres structures liées à l'enfance présentes sur la commune.

Quelles sont, selon vous, les priorités immédiates pour améliorer le quotidien des enfants et des jeunes dans la commune ?

La commune dispose déjà de belles structures dédiées aux enfants. Un des objectifs est de veiller à leur pérennité et de continuer à les améliorer si cela est jugé nécessaire. La priorité immédiate concerne les adolescents, qui sont pour le moment peu accompagnés sur la commune. Une étude est actuellement menée pour connaître leurs envies et leurs besoins. Grâce à ces réponses nous pourrions construire un projet capable de répondre à leurs attentes.

Micro-Crèche 1 2 3 Pommes

La micro-crèche 1 2 3 Pommes de Domagné, située 23b allée du Castel Clémence accueille vos enfants de 7h30 à 19h depuis septembre 2024. Elle est ancrée dans le territoire, elle a vocation d'utilité sociale et elle est gérée par l'ADMR de Châteaubourg. En complément des contrats permanents, nous pouvons accueillir vos enfants de façon occasionnelle. Pensez donc à nous solliciter pour ces deux types de besoin.

Nous serons heureuses de vous renseigner sur nos possibilités d'accueil soit par téléphone : 02 57 24 03 92 soit par e-mail : microcreche.123pommes@admr35.org

Douze enfants peuvent être accueillis plus une place d'urgence. Onze places sont allouées à Domagné et une place à Cornillé. Nous remercions vivement la mairie de Domagné de financer désormais onze places au lieu de huit initialement, ainsi que la mairie de Cornillé pour sa fidélité. Nous avons à cœur de proposer aux enfants un cadre d'accueil chaleureux, qui évolue au rythme des saisons. Récemment, nous les invitons à identifier, avec l'aide de leurs parents, leur émotion en arrivant le matin.

Pour cela, ils pouvaient choisir un petit pompon de couleur : rouge pour la colère, vert pour la sérénité, bleu pour la tristesse, rose pour l'amour, noir pour la peur, jaune pour la joie et multicolore pour la confusion des émotions.

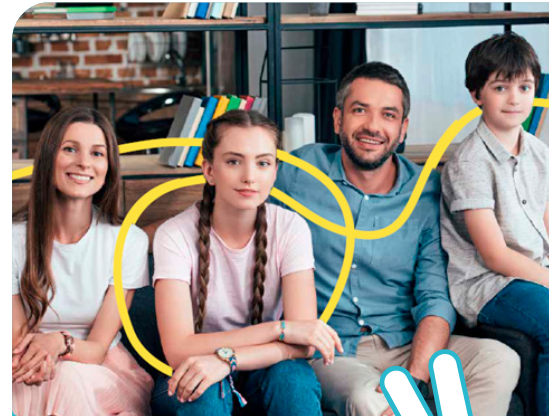


D'autre part, nous faisons également évoluer leur cadre de vie. Suite à un don du comité des fêtes de Domagné, que nous remercions sincèrement, nous avons aménagé dans notre salle de vie, un nouvel espace dédié. Les meubles achetés ont été installés par des bénévoles de l'ADMR.

Grâce à ce petit coin tranquille, les plus grands peuvent désormais s'adonner à leurs activités de peinture ou de collage, sans risque que les plus petits ne viennent interférer dans leurs travaux !

Notre prochain projet sera un carré potager. Ce sera une occasion de plus d'être à l'extérieur dès que possible !

**Renseignements téléphoniques au
02 57 24 03 92 ou par e-mail :
microcreche.123pommes@admr35.org**



Accueillez un lycéen étranger dans votre famille !



L'association CEI - Centre d'Échanges Internationaux recherche des familles d'accueil pour des lycéens étrangers (Colombie, Allemagne, Italie) souhaitant séjourner en France dès septembre 2026, pour une durée de 4 à 6 mois.

Ces jeunes viennent découvrir notre culture et améliorer leur français en partageant le quotidien d'une famille. Aucun besoin de conditions particulières : il suffit d'avoir envie d'échanger, de transmettre et d'ouvrir sa porte à une belle expérience humaine.

Accueillir un jeune, c'est vivre une rencontre enrichissante, créer des liens durables et s'ouvrir au monde, tout en contribuant à un projet éducatif et culturel.

Renseignements : Bureau
Coordinateur CEI Saint-Malo

**Magali Fouqueré - 02 99 46 10 32 -
m.fouquere@groupe-cei.fr**

Vie associative / Événementiel

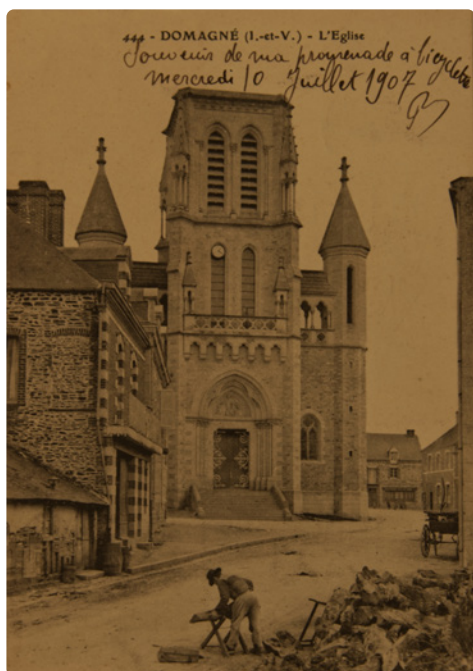
Bienvenue aux 36 bébés : Domagné fait le plein de jeunesse !

Lors de la cérémonie des vœux organisée en janvier, la municipalité a eu le plaisir de mettre à l'honneur les 36 bébés nés en 2025 dans notre commune. Ce moment convivial, riche en émotion et en sourires, a réuni les jeunes familles autour d'un agréable temps de partage, immortalisé par une photo souvenir.

Nous souhaitons la bienvenue à ces tout-petits qui viennent agrandir notre belle commune, ainsi que beaucoup de bonheur aux heureux parents. Ces nouvelles naissances témoignent une fois encore d'une commune vivante, dynamique et tournée vers l'avenir, où les familles trouvent toute leur place.



Exposition photos Domagné Chaumeré, autrefois



La Mairie de Domagné - Chaumeré a le plaisir de vous présenter cette année une belle collection de photos anciennes de Domagné et Chaumeré, conservée précieusement par « Louis et Michel RETIF », patrimoine qu'ils souhaitent nous faire partager. Ces cartes postales vous invitent à voyager dans le passé de nos communes : de nombreux bâtiments et rues sont facilement reconnaissables. Elles témoignent d'un grand changement de cadre de vie. Ces dix-sept photographies ont été préparées par Hervé DUMOULIN. Nous remercions chacun d'eux.

Nous vous souhaitons une agréable visite sur la promenade Henri Chesnais et du Poirier.

Chorale partagée

Le 10 juin en soirée, à l'occasion du premier spectacle organisé autour du KIOSQUE récemment aménagé, le « Duo Christal » a proposé un moment musical intergénérationnel. La municipalité de Domagné - Chaumeré a eu le plaisir de les accueillir.

Ouvert à tous, cet instant de rencontre a rassemblé petits et grands autour du chant, de la musique et de la bonne humeur.

Accompagnée du Duo Christal, cette animation a mêlé guitare et chant dans une ambiance chaleureuse et accessible à chacun, que l'on soit chanteur confirmé ou simple amateur de musique.

Cette initiative conviviale a permis de créer du lien entre les générations et d'offrir un beau moment de partage au cœur de la commune.

Les participants ont ainsi pu profiter ensemble d'une agréable parenthèse musicale et festive au kiosque.

Nous ne manquerons pas de communiquer une prochaine date via les supports de communication de la mairie : site Internet, panneau numérique et réseaux sociaux.

Nous remercions vivement Christine et Chantal.



Un moment de partage en musique

Bernard Cotto honoré pour plus de 60 ans d'engagement bénévole à Domagné

Bernard COTTO a reçu la médaille d'honneur de la commune pour plus de **60 années de bénévolat** au service de Domagné. Depuis sa jeunesse, Bernard s'est investi sans relâche dans la vie associative, toujours avec la même énergie, la même disponibilité et ce sens du collectif qui le caractérise.

Au fil des décennies, il a contribué à faire vivre et grandir de nombreuses associations domagnéennes :

- **Au Tennis de Table** : responsable de 1978 à 2010 dont plusieurs années Président
- **Au Club de Football** : Joueur, secrétaire de 1968 à 1974, responsable d'équipe jusqu'en 1977
- **À la troupe de théâtre « Les copains du Plateau »** : à partir de 1968 dont plusieurs années comme trésorier

• **Au Comité des Fêtes** : Membre du comité des Fêtes depuis 1989, dont 27 ans comme vice président, participant activement à l'organisation de la fête Locale.

• **Et bien d'autres engagements**, parfois discrets, mais toujours essentiels à la vie locale (TAP de 2014 à 2016).

Pendant toutes ces années, Bernard n'a jamais compté son temps. Il a donné sans réserve, avec enthousiasme, bienveillance et une fidélité exemplaire aux associations.

Merci Bernard, pour tout ce qu'il apporte depuis tant d'années et toujours maintenant. Merci pour son engagement, son esprit de service et son attachement à la vie associative. Cette médaille vient saluer son investissement pour les associations.



Théâtre au village



Pour la **12^e année consécutive**, la troupe **Théâtre au Village** propose une journée placée sous le signe du spectacle vivant, avec deux représentations gratuites, accessibles à tous.

Gabilolo et le cadeau disparu

SPECTACLE FAMILIAL

Gabilolo s'endort sur un banc après une journée de courses... mais à son réveil, le cadeau destiné à sa petite sœur a disparu ! Aidé par la Fée Licitée, il mène l'enquête parmi d'étranges fées.

Un spectacle plein d'humour et de fantaisie, où les enfants participent pour aider à résoudre l'énigme.

MARDI 25 AOÛT À 15H30

En extérieur (repli en salle en cas de pluie).

Le Cabaret de la Lune

COMÉDIE DÈS 10 ANS

Dans un XIX^e siècle imaginaire, une troupe de comédiens s'installe dans un village. Entre coulisses animées, histoires d'amour et rivalités, une mystérieuse lune bleue vient troubler la soirée et révéler les vérités de chacun.

Un spectacle mêlant humour, musique et émotion, entre scènes de vie et numéros de cabaret.

MARDI 25 AOÛT À 20H

En extérieur (repli en salle en cas de pluie).

Entrée gratuite pour les deux représentations.

Venez nombreux profiter d'un moment culturel convivial et accessible à tous !



Commémoration du 8 mai



Le 8 mai, nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts en mémoire de nos disparus. Je tiens à remercier chaleureusement nos anciens combattants,

les porte drapeaux, le Conseil municipal, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes, accompagné par Alicia, qui a pris part à cette cérémonie. Merci également aux

sapeurs pompiers et à la musique La Bande Originale pour leur présence et leur contribution à la réussite de cet événement. Il est essentiel d'entretenir cette mémoire. Cette commémoration nous rappelle aussi notre devoir de transmission : les générations qui n'ont pas connu la guerre doivent comprendre combien la paix est fragile et combien les valeurs de liberté, de fraternité et de démocratie doivent être défendues chaque jour.

En honorant la mémoire des disparus, nous affirmons notre attachement à la paix et notre refus de l'oubli. À l'issue du rassemblement, nous avons partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle des fêtes.

Encore merci à toutes et à tous pour ce moment de respect et de recueillement.

Une belle reconnaissance pour notre commune

Le Comité des Fêtes a eu l'honneur de participer au concours national « Village en Fête » organisé par Allianz, en partenariat avec la FNCOF. Après avoir été désigné lauréat départemental, l'aventure s'est poursuivie au niveau régional grâce à un vote en ligne mobilisant habitants, bénévoles, associations et élus.

Pendant quatre semaines, une véritable dynamique collective s'est installée pour soutenir notre candidature face aux trois autres départements bretons. Grâce à

l'implication de tous, notre commune a porté haut ses couleurs dans une compétition particulièrement disputée. Aux termes de cette belle mobilisation, nous terminons à une très honorable 2^{ème} place régionale avec 2495 votes, ce qui nous permet également de nous classer 6^{ème} au niveau national.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se



sont mobilisées, ont voté, relayé l'information et soutenu cette belle aventure collective. Cette participation démontre une nouvelle fois que notre commune sait se rassembler autour de projets fédérateurs et festifs.

Classe 6 - Rassemblement le samedi 7 novembre 2026 en après-midi au Domaine de Neuville

Dans nos communes, il est de tradition de célébrer, dans la joie et la convivialité, les classes réunissant les personnes dont l'année de naissance se termine par le chiffre 6.

Cette année, un groupe s'est déjà constitué afin de préparer une belle journée placée sous le signe des retrouvailles, de la bonne humeur et du plaisir d'être ensemble. Nous serions ravis de partager avec vous ce moment festif et chaleureux.

Toutes les personnes nées ou demeurant à Domagné sont cordialement invitées.

Une invitation sera prochainement adressée à chacun afin que nous puissions nous retrouver nombreux pour cette belle fête des Classes 6.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à contacter Monique FRIOU au 06 12 63 22 21



2026 1976
2016 1966
2006 1956
1996 1946
1986 1936
1926

Inauguration de la salle de judo, salle de danse et du Club House

Le 6 juin dernier a eu lieu l'inauguration de la salle de judo, de danse et du Club House. Vous avez été nombreux à venir la découvrir. Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre soutien et votre attachement à notre commune.



Intercommunalité / Transport

Transport scolaire MOVA Inscriptions 2026/2027

Nouveautés à partir de la rentrée de septembre 2026 :

- La nouveauté : l'abonnement scolaire sera chargé sur une carte KorriGo nominative.
- À chaque montée dans le véhicule, l'élève devra simplement valider sa carte KorriGo sur le valideur à bord du car.
- Le renouvellement des abonnements se fera chaque année via le site internet.
- Période d'inscription : les familles peuvent faire leur demande du 15 avril au 15 juillet 2026. Après cette date, une majoration de 40 € sera appliquée, sauf en cas de déménagement après le 15 juillet.

Toutes les inscriptions se font en ligne :



Transport scolaire à destination de Rennes Inscriptions 2026/2027

Les inscriptions au transport scolaire BreizhGo pour l'année 2026-2027 sont ouvertes depuis début juin sur le site www.breizhgo.bzh

Les familles sont invitées à effectuer leurs démarches en ligne dès que possible. Au-delà du 16 juillet 2026, une majoration de 40 € par famille sera appliquée pour toute inscription tardive.

À noter : une photo d'identité est obligatoire lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire :



breizhgo.bzh/transport-scolaire
Tél. : 02 99 300 300





Vie économique

Résultats de l'étude Air Breizh sur la qualité de l'air à Domagné

Présentation de l'entreprise Deshyouest

Deshyouest est une coopérative active depuis 1969, spécialisée dans la production de fourrages déshydratés à base de luzerne, utilisée pour l'alimentation de près de 1 200 élevages locaux. Cette culture présente des bénéfices agronomiques, nutritionnels et environnementaux, notamment pour la biodiversité et la gestion de l'eau.

Engagée dans la transition énergétique depuis 2009, la coopérative a progressivement réduit sa dépendance aux énergies fossiles, avec l'arrêt du charbon en 2022 et du gaz en 2025. Elle vise ainsi une forte réduction de son empreinte carbone.

En parallèle, Deshyouest développe des solutions d'énergies renouvelables, notamment via le photovoltaïque et la production de granulés de bois issus de déchets de scieries, destinés aux collectivités et aux particuliers.

L'entreprise a aussi investi dans des systèmes de filtration pour limiter ses rejets atmosphériques. Les mesures de qualité de l'air montrent des impacts ponctuels sur les particules fines lors des périodes d'activité intense et selon les conditions de vent, mais les niveaux moyens restent conformes aux normes réglementaires françaises et européennes.

Les données indiquent par ailleurs une amélioration progressive de la performance environnementale du site grâce aux

investissements récents. La coopérative poursuit ses efforts pour réduire encore ses émissions et limiter les épisodes de pollution ponctuelle.

Synthèse des analyses de la qualité de l'air Air Breizh

L'étude menée en 2025 par Air Breizh à Domagné, à la demande de la mairie et de Deshyouest, confirme que l'activité de l'usine a une influence ponctuelle sur la qualité de l'air du centre-bourg, notamment lors de certaines conditions de vent orientant les émissions vers les zones habitées.

Les mesures réalisées sur les particules fines PM10 et PM2,5 montrent toutefois des niveaux globalement conformes aux normes françaises et européennes actuellement en vigueur. Des pics ponctuels ont néanmoins été observés lors des périodes de forte activité. Les résultats montrent que les concentrations moyennes observées à Domagné restent globalement modérées, mais qu'elles sont supérieures à celles relevées sur des sites de comparaison comme Rennes, ce qui traduit une influence locale supplémentaire. Pour les PM10, les niveaux moyens se situent entre 14 et 16 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, avec plusieurs pics très marqués pouvant atteindre 130 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Pour les PM2,5, les concentrations moyennes se situent entre 7 et 8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, avec des pointes pouvant atteindre 112 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. L'analyse croisée avec les conditions météorologiques montre

que ces épisodes de hausse surviennent principalement lorsque les vents soufflent depuis l'usine Deshyouest vers le centre-bourg. Cette concordance met clairement en évidence le rôle du site industriel dans les augmentations ponctuelles de particules observées à proximité. Les données montrent donc que l'usine a une influence réelle sur la qualité de l'air locale, même si cette influence n'est pas constante et dépend fortement de l'orientation des vents.

Cette campagne, réalisée pour la troisième fois dans une démarche de transparence, met également en évidence une légère amélioration des résultats par rapport aux précédentes études, grâce aux investissements réalisés par Deshyouest dans la transition énergétique et les systèmes de filtration.

La mairie et l'entreprise souhaitent poursuivre cette démarche de suivi et d'amélioration continue afin de limiter au maximum les impacts sur la qualité de l'air et de maintenir une information transparente auprès des habitants.

La volonté de la mairie ainsi que de l'entreprise Deshyouest, est d'être transparent en analysant pour la 3^{ème} fois l'analyse de la qualité de l'air

Globalement, les résultats sont conformes aux normes européennes, tant pour les PM 10 que les PM2.5 qui ont des seuils limites de moyennes journalières de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM 10 et de 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM2.5.

Enquête publique en vue de l'extension de la zone artisanale de la Gaultiere

Une consultation du public sur la demande d'autorisation environnementale de présentée par Vitré Communauté en vue de l'extension de la ZAC de la Gaultière située sur les communes de Châteaubourg et Domagné. Ce projet est soumis à l'évaluation environnementale.

La consultation de 3 mois a commencé le 22 avril 2026 et se termine le 22 juillet 2026.

Les dossiers peuvent être consultés dans les mairies de Châteaubourg et Domagné et au siège de Vitré Communauté.

Une réunion publique a eu lieu à Châteaubourg en mai dernier et une prochaine réunion aura lieu à Domagné le 9 juillet à 18 h 30 à la salle des fêtes.



Audrey est présente chaque mardi à partir de 16h, place Carron de la Carrière.

Aide-soignante pendant 15 ans, elle lance son food-truck de galettes

Après 15 années en tant qu'aide-soignante, Audrey Renou a choisi de se réinventer en se lançant dans la restauration mobile.

Connue sous le surnom de « Pépette », qu'elle a conservé pour nommer son activité, Audrey a suivi un bilan de compétences qui l'a orientée vers un projet professionnel indépendant. Elle s'est ensuite formée à l'école de maître crêpier de Rennes, où elle a acquis le savoir-faire nécessaire pour préparer et étaler la pâte.

Une fois son camion d'occasion acheté, elle a mis un point d'honneur à privilégier des produits locaux :

- Œufs et jus de pomme de la ferme bio de Mitan Cranne
- Farine de blé noir française d'Acigné
- Saucisses des Délices du cochon de Broons

Aujourd'hui, Audrey sillonne plusieurs communes avec son food-truck et sera notamment présente chaque mardi soir à Domagné.

Contact : 06 21 61 77 94

Santé

Axa

La commune a mis en place le protocole « PROTECTION POUR MA COMMUNE » avec AXA pour répondre à trois enjeux majeurs : l'accès aux soins plus accessible, le pouvoir d'achat et le vieillissement de la population.

Quel sont les principaux avantages ?

- -20% de réduction sur la cotisation contrat SANTE pour les plus de 60 ans et les TNS (Travailleurs Non-Salariés).
- Une couverture face aux risques de perte d'autonomie et au financement des obsèques.
- Des économies supplémentaires et des offres avantageuses qui préservent le pouvoir d'achat.
- L'accompagnement d'un Conseiller de proximité.

Les habitants pourront demander une étude personnalisée sans aucun engagement.



Mme Jennifer
LETRAY
06 70 78 34 88
jennifer.letroy.am@axa.fr



Mutualia



UNE OFFRE SANTÉ SOLIDAIRE pour les habitants de DOMAGNÉ

La commune de Domagné et Mutualia Grand Ouest s'associent pour vous proposer une mutuelle simple à petit prix. Labellisée LUCIE pour son impact positif sur la société, Mutualia Grand Ouest agit concrètement pour l'accès aux soins pour tous, en développant une gamme santé communale performante, sans questionnaire médical, sans limite d'âge et respectant les capacités financières de chacun.

Mutualia Santé des Territoires, c'est :



4 niveaux de garanties
pour répondre à tous les besoins, de la prise en charge minimale à une couverture complète

des services inclus
un accès à Mutualia Assistance, au réseau de soins optique Carte Blanche, à la télé-médecine Medaviz et bien d'autres

des prestations supplémentaires
2 renforts en optique - dentaire et appareillage, ainsi que 3 forfaits bien-être et prévention, en option

un accompagnement
par une conseillère dédiée, disponible pour vous orienter vers la formule la plus adaptée à vos besoins

www.mutualia.fr



Possibilité de rendez-vous à domicile pour vous assurer un service de proximité.

Contacts

Votre conseillère M^{me} Corinne JOUBEAUX est joignable au **07.87.07.33.54** et par mail : joubeaux.corinne@mutualia.fr



Rendez-vous en agence Mutualia
3 rue du bas Fougeray
35500 VITRÉ



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE DOMAGNÉ - NUMÉRO 9

LA GAZETTE DU CMJ



VOEUX DU MAIRE

Lors des vœux du maire, les jeunes élus ont eu pour mission d'orienter les habitants afin de leur faire découvrir la nouvelle salle multifonction.

Ils étaient également chargés de distribuer les cadeaux de naissance aux bébés nés en 2025.

MOUSTIQUES TIGRES

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont ambassadeurs de la campagne de prévention contre la prolifération du moustique tigre sur la commune.

Après une « formation » animée par Chantal Yvenou afin de connaître les précautions à prendre pour limiter leur prolifération, les élus ont sensibilisé leurs camarades de classe. Une campagne de distribution de flyers est prévue fin mai.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2026

Dix des douze élus du CMJ se sont rendus, le vendredi 8 mai 2026, au monument aux morts en mémoire des soldats disparus. En leur hommage, ils ont lu un texte intitulé : « Sentinelle de la paix ».

BOITES À IDÉES

Permettre aux habitants d'être acteurs de leurs projets fait partie des nombreuses volontés de nos jeunes élus. Pour cela, la création de quatre boîtes à idées est en cours. Celles-ci seront installées dans le hall de la mairie, au cabinet des médecins généralistes ainsi que dans chacune des deux écoles.



Passions de domagnéens

Jacques Châtelais

La vannerie reprend vie grâce à la transmission de Jacques

Il y a un an, Jacques partageait avec enthousiasme sa passion pour le travail de l'osier. Animé par le désir de transmettre ce savoir-faire, il exprimait sa volonté d'initier de nouveaux pratiquants, notamment les plus jeunes, afin de faire vivre cette tradition au fil des générations.

Aujourd'hui, son projet a pris forme. L'hiver dernier, cinq participants se sont lancés dans cette aventure artisanale sous son accompagnement attentif. Les débuts se sont faits autour de réalisations simples, avec une attention particulière portée à la préparation de l'osier, maintenu humide pour faciliter le tressage. Les premiers gestes ont été appris avec des brins soigneusement taillés à l'aide d'un couteau adapté.

Grâce à l'implication de chacun et aux conseils avisés de Jacques, tous les participants ont pu mener leur apprentissage à terme et repartir avec leur propre panier, témoignage concret de leur progression.



Jacques tient à adresser ses sincères remerciements aux communes de Domagné et de Saint-Didier, ainsi qu'aux généreux donateurs d'osier, dont le soutien a été essentiel à la réalisation de ce projet.

Cette initiative illustre pleinement l'importance de la transmission des savoir-faire traditionnels et la richesse des échanges entre générations. Porté par la passion et l'engagement de Jacques, le travail de l'osier a su rassembler habitants, bénévoles et collectivités autour d'un projet commun. Une belle aventure humaine et artisanale, appelée à se poursuivre dans les années à venir.

Vous êtes intéressé(e)?

Faites-vous connaître auprès de la mairie, par téléphone au 02 99 00 01 19 ou par mail à mairie@domagne.fr, qui transmettra vos coordonnées à Jacques.

Joël

Le passionné de nature à Domagné



Il y a quarante ans, Joël a choisi de s'établir à Domagné, une commune où il a trouvé un véritable havre de paix. Dès son arrivée, il s'est consacré à embellir les abords de sa propriété en tondant et en plantant des vivaces, apportant ainsi une touche de couleur au paysage. Depuis, chaque jour, il dédie une partie de son temps à entretenir le bosquet situé juste en face de chez lui. Ce lieu enchanteur est devenu un terrain de jeux idéal pour ses enfants, qui y ont grandi en explorant ses sentiers et en jouant parmi les fleurs.

Avec une passion constante, Joël débroussaillie, plante des fleurs et façonne des sentiers pédestres. Il utilise les cailloux qu'il récupère lors de ses diverses plantations pour créer des chemins qui invitent à la promenade. Le bosquet, composé de trois niveaux distincts, est un exemple vivant de la beauté que l'on peut créer avec un peu de dévouement et beaucoup d'amour pour la nature.

Mais Joël ne s'arrête pas là. Il souhaite sensibiliser la communauté à l'importance de planter des arbres et d'entretenir notre patrimoine naturel existant. Pour lui, chaque arbre planté est une promesse pour l'avenir, un geste pour préserver la beauté de notre environnement pour les générations futures.

À travers ses actions, Joël nous rappelle que prendre soin de la nature est un devoir collectif. Son engagement quotidien est une source d'inspiration pour tous ceux qui croisent son chemin. Alors, pourquoi ne pas suivre son exemple et commencer à planter un arbre aujourd'hui ?

Pas de gaspillage ! Joël est toujours disponible pour récupérer vos bulbes, oignons, tubercules, semis, jeunes pousses, boutures ou tout autre plant de jardinage. Ensemble, faisons en sorte que rien ne soit perdu et que chaque geste compte pour la préservation de notre environnement.

Si cet article t'a inspiré, n'hésite pas à partager tes idées ou à te joindre à Joël dans sa mission de préservation de notre patrimoine naturel.

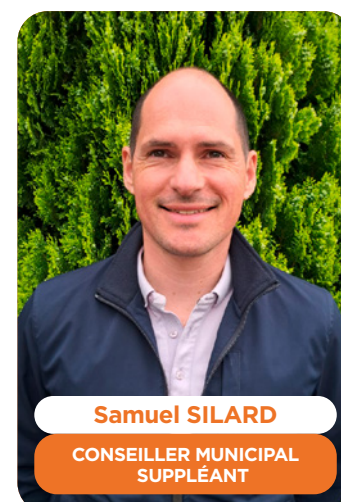
Présentation de la nouvelle équipe municipale



La municipalité a le plaisir de présenter l'équipe élue pour la nouvelle mandature. À cette occasion, elle tient à exprimer sa profonde reconnaissance à Bernard RENOU pour ses 31 années d'engagement en qualité de maire, au service de la commune et de ses habitants. Elle adresse également ses vœux de bienvenue à Jean-Marc MAILLARD, nouveau maire, qui prend désormais ses fonctions avec détermination et sens du service public. Chaque membre de l'équipe municipale s'investit au sein des commissions qui lui sont confiées, afin de contribuer activement au développement et au dynamisme de la commune.



velle



Les commissions municipales

Le rôle des commissions

















Les commissions municipales ont un rôle consultatif. Elles examinent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et émettent des avis destinés à éclairer les décisions du conseil municipal.

Elles constituent un lieu d'échange et de réflexion où les élus débattent des enjeux concrets rencontrés par les habitants

de Domagné et de Chaumeré, afin de proposer des solutions adaptées aux besoins du territoire.

Les propositions issues de ces travaux sont ensuite soumises au vote du conseil municipal. Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales.

Liste des commissions municipales

COMMISSIONS PERMANENTES	Adjoint(e)	Secrétaire ou conseiller(ère) délégué(e)	Membres
URBANISME	 M. JEULAND	 E. BRUNCHER	H.SOUVESTRE JY. ESNAULT E. PIROT
PATRIMOINE COMMUNAL / BÂTIMENTS		 E. PIROT	J. AKA JY. ESNAULT A. BERTIER E. BRUNCHER D. MENARD
ENVIRONNEMENT : ÉNERGIES ET DÉCHETS		 G. THOMAS	H.SOUVESTRE JY. ESNAULT
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ (VIA LE CCAS)	 D. MENARD	 J. BOUVIER	A. MARQUET D. DESILES A. BERTIER
ÉCONOMIE / COMMERCE / ARTISANAT		 E. BRUNCHER	C. LEGRAND M. BUDOR
CULTURE		 C. DESRUES	M. LOISEAU J. AKA
VIE ASSOCIATIVE / ÉVÉNEMENTIEL	 R. GAUTIER	 J. AKA	A.BERTIER C.LEGRAND
COMMUNICATION		 C. ECHAROUX	M. LOISEAU G. THOMAS A. BERTIER D. DESILLE
FINANCES		 A. MARQUET	M. BUDOR E. BRUNCHER
ENFANCE / FAMILLE	 M. LOISEAU	 M. BUDOR	D. DESILLE C. DESRUES H. SOUVESTRE
JEUNESSE / ANIMATION		 D. DESILLE	A. MARQUET
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES		 C. ECHAROUX	D. DESILLE A. BERTIER
RESTAURATION SCOLAIRE		 D. MENARD	—
ESPACES VERTS / MOBILITÉS	 JY. ESNAULT	 C. LEGRAND	J. BOUVIER E. PIROT
AGRICULTURE / VOIRIES			J. BOUVIER E. PIROT G. THOMAS

Conseillers communautaires : Jean-Marc MAILLARD et Magali BUDOR

Bien



Manuella SAVATTE, conseillère en nutrition, bien-être et sport

Installée récemment, je propose un accompagnement autour de l'alimentation et de la nutrition sportive.

Mon objectif : accompagner chacun à trouver un équilibre alimentaire adapté à son mode de vie, à ses besoins et à ses objectifs, que ce soit pour améliorer sa santé, son énergie au quotidien ou sa pratique sportive.

J'accompagne :

- Les particuliers : à partir d'un bilan nutritionnel et un suivi personnalisé, dans le cadre d'un rééquilibrage alimentaire, pour la gestion du poids, un meilleur bien-être ou dans un objectif de transition alimentaire.
- Les sportifs : afin d'optimiser l'alimentation autour de l'effort (avant, pendant, après), hydratation, récupération, prévention des blessures, ainsi que dans le cadre d'une préparation à une compétition.
- Pour les entreprises et associations : ateliers collectifs sur l'alimentation et la prévention de la sédentarité, l'énergie au travail, l'étiquetage alimentaire...

venue aux nouveaux professionnels !

Le Garden : le bar en plein air qui rythme les week-ends à Domagné



Une nouvelle adresse conviviale s'est installée au cœur du bourg de Domagné. Baptisé « Le Garden », l'espace prend place dans le jardin, devant le restaurant hôtel Le Ricordeau, sur la place centrale près de l'église, et il est ouvert depuis le 24 avril 2026.

Le lieu offre un cadre calme et chaleureux, décoré de guirlandes et animé par de la musique. Les clients y trouvent une sélection de bières bretonnes artisanales, de cidre breton artisanal, de vins, de cocktails, de thé glacé maison, ainsi que des tapas chauds et froids à partager, sans oublier les planches de charcuterie et de fromage.

Clara assure l'accueil des clients tout au long de la saison, tandis que Mathieu gère l'établissement.

Horaires d'ouverture :

- **Judi de 17h à 22h30**
- **Vendredi de 17h à 23h30**
- **Samedi de 17h à 23h30**

Les consultations se font à domicile ou en visio, selon vos préférences. Je suis également disponible au cabinet le mardi et mercredi à Châteaubourg.

Mon approche est simple, bienveillante et sans jugement. Je vous accompagne pas à pas vers de meilleures habitudes, durables et adaptées à chacun.

Cabinet : 82 rue de Paris à Châteaubourg
savatte.manuella@gmail.com

06 12 17 21 89

<https://savattemanuella.wixsite.com>

Instagram : Manuella_Savatte

Facebook : Manuella Savatte



Emmanuelle GEFFRULT, kinésologue

” La kinésiologie, une approche globale de l'être”.

Emmanuelle Geffrault, infirmière depuis 25 ans, j'ai choisi la kinésiologie pour aider chacun à retrouver un équilibre et à avancer vers un mieux être durable. J'accompagne les personnes confrontées à l'épuisement, aux blocages, aux traumatismes, aux troubles chroniques ... Pour toute information ou RDV,

CONTACT

06 31 34 79 47

La Domathèque

Une médiathèque avec des projets à partager et à construire ensemble...

En 2026, la médiathèque montre sa volonté de devenir un lieu vivant, participatif et ouvert à toutes les générations. Que l'on soit habitant, visiteur, passionné ou simplement curieux, chacun peut y trouver sa place et participer à un projet porteur de sens.

Des temps forts pour les adolescents

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque donne rendez-vous aux jeunes avec : "Tes vacances entre ados = ton programme !". Les vendredis après-midi, les adolescents sont invités à se retrouver pour imaginer et construire ensemble des activités qui leur ressemblent : jeux, discussions, atelier cuisine, projets créatifs... Un moment entre jeunes pour s'exprimer, proposer et partager.

Un partenariat inédit avec les sapeurs-pompiers de Domagné

Dans le cadre du festival littérature jeunesse Partir en Livre, la médiathèque s'associe aux sapeurs-pompiers de Domagné pour proposer un programme original et dynamique sur le thème national « Nos petits et grands Héros ». Du 17 juin au 19 juillet 2026, animations, exposition et rencontres viendront rythmer la vie de la médiathèque autour du livre et de la découverte du métier de pompier à la caserne de Domagné.

Temps de jeux en famille

Avec l'intervention de la ludothèque de Châteaubourg, la médiathèque propose ces rencontres familles en soirée ou matinée. Petits et grands se retrouvent autour d'une sélection de jeux pour partager un moment convivial, ludique et intergénérationnel. Une belle occasion d'échanger et de s'amuser ensemble !

Un futur club parents à construire ensemble



À partir de la rentrée de septembre 2026, la médiathèque souhaite proposer un club parent, gratuit et sans inscription. L'objectif ? Offrir un espace d'échanges convivial et accessible à tous, être parents acteurs en participant au sein du club et partager ses expériences ou ses questionnements. Avant son lancement, Christèle vous invite à une rencontre pour imaginer ensemble ce projet « Et si nous construisions ensemble un club parent ? ». Votre avis compte, venez partager vos idées, à l'espace parentalité-médiathèque, deux dates de rencontres sont proposées au choix :

Un club tricot en préparation

Suite à l'enthousiasme suscité lors des ateliers du festival Am Stram Gram (où des couvertures ont été réalisées pour un service maternité), une envie est née : créer un club tricot à Domagné. Débutants ou confirmés, faites-vous connaître à la médiathèque en indiquant votre nom et vos disponibilités afin d'organiser les prochaines étapes.

Envie de vous impliquer autrement ?

Vous souhaitez partager un savoir-faire, proposer un atelier ou donner un peu de votre temps ? Rejoignez-nous pour faire vivre ce lieu : animation d'ateliers, accompagnement de projets, participation à la vie de la bibliothèque... Toutes les idées sont les bienvenues.

RENSEIGNEMENTS

Renseignez-vous auprès de l'équipe la médiathèque et rejoignez la dynamique !

Mail : domatheque@domagne.fr

Tél. : 02 99 00 09 21

Facebook : Bibliothèque de Domagné - Lettre d'information (sur demande)

A vos agendas pour Juin et Juillet 2026 :

Mardi 2 juin - 19h30
Club lecteurs « Catulu »

Du 3 au 22 juin
Exposition des élèves de l'École d'Arts plastiques

Samedi 6 juin - 9h
1^{ère} réunion « Projet club parent »

Du 17 juin au 19 juillet
Festival littérature jeunesse Partir en Livre « Nos petits et grands héros »



Jeudi 18 juin

Deux séances Bébé s'éveille à la lecture, aux sons et à la musique avec Monique-bibliothécaire

À compter 19 juin

Période de prêt longue durée
(date retour 16 septembre)

Samedi 20 juin - 10h

Lectures enfants et rencontre
de vrais héros du quotidien

Mardi 23 juin - 19h30

Soirée d'échanges « Grandir en
sécurité » avec les sapeurs-pompiers
de Domagné

Samedi 27 juin - de 10h à 12h

Visite de la caserne proposée
par les sapeurs-pompiers

Mardi 30 juin - de 18h30 à 20h

Soirée familles « Jeux de société »
avec la Ludothèque

Mardi 7 juillet - 19h

2^{ème} réunion « Projet club parent »

Les vendredis du 10 au 31 juillet - de

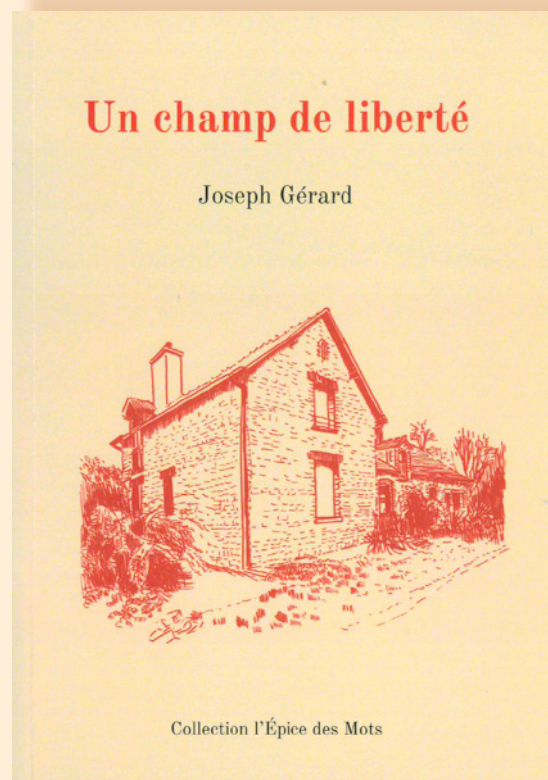
14h à 16 h

« Tes vacances entre ados =
ton programme »

**Cet été, la médiathèque
adapte ses horaires !**

Retrouvez-nous en juillet et août :

- Mercredi 10h-12h / 16h30-18h30
- Vendredi 16h30-19h
- Fermée mardi et samedi



Un champ de liberté

La 4^{ème} de Couverture d'Amélie Richir :

« La plume, c'est comme la fourche, elle a besoin d'un peu d'apprentissage et beaucoup de routine »

Un champ de liberté, c'est l'histoire d'une famille de paysans devenus agriculteurs, chefs d'entreprise. C'est aussi l'histoire du monde agricole et de son évolution pendant deux millénaires. C'est enfin l'histoire d'un homme que la Vie a destiné à la Terre alors qu'il aurait pu choisir la philosophie.

Pourtant la Nature n'est-elle pas la meilleure enseignante, le meilleur guide pour tracer une trajectoire authentique et aboutir à une moisson philosophique ?

Avec une plume aiguisée et sensible, Joseph Gérard nous livre un récit profondément humaniste qui nous invite encore et encore à remettre la fraternité au cœur de nos sociétés.

Un magnifique roman familial couplé à une réflexion sur le monde agricole dans lequel chacun cherche des repères pour trouver le bonheur.

Amélie Richir



École primaire La Glycine

180 élèves répartis en 8 classes

TPS-PS : Lucile RETION (Atsem Rozenn KATAN)

MS-GS : Sylvie JOUNY (Atsem Cécilia MOULIGNAT)

GS : Anne-Sophie DESMOTTES (Atsem Florence ORY)

CP : Gaëlle TIGNAC et Marie-Noëlle CHEVREL le mardi

CE1 : Anne LAUZET

CE1-CE2 : Virginie VINCENT

CM1-CM2 : Marie SEOANE

CM1-CM2 : Gaël PRISER et Elise GALLERAND le lundi

La direction : Mme Gaël PRISER.
Décharge le lundi et certains mardis.

Depuis janvier, des projets communs, de l'art, du sport...

Des temps partagés

- Le Carnaval : tout le monde a joué le jeu du déguisement !
- La Grande Lessive : Des ateliers mixant les niveaux et une exposition artistique.

De l'art

- Cinéjeunes : cette année, le thème **Terre (In)connue** du CP au CM2 a proposé 4 films d'animation (2 pour les CP). En maternelle, les élèves ont assisté à 5 courts métrages en 2 séances. Les films ont été étudiés ensuite en classe avec des animateurs de l'association.
- Le Prix Minots avec la Domathèque.
- La musique, avec une intervenante du conservatoire de Vitré, pour les CM1 et CM2. Le projet a abouti le 3 avril avec une représentation du spectacle Emilie Jolie à la salle des fêtes, devant les familles.
- Des spectacles au centre culturel de Vitré pour les classes de maternelle, CP et CM.
- La collaboration avec Les Entrepreneurs Mécènes d'Ar Milin continue. La mosaïste Caroline Salles est intervenue auprès de la classe de CE1-CE2 sur le thème de la biodiversité. Leurs œuvres sont exposées au Jardin des Arts de l'Ar Milin pour la saison.
- Des ateliers d'art ont eu lieu avec une intervenante de l'école d'Art de Vitré Communauté pour les classes de GS (2 séances), CP et CE1 (3 séances) au sein des classes.

Du sport

- La participation des classes de CE2 et CM1/CM2 au dispositif Bouge Ta Classe ! avec le Stade Rennais. Une matinée au Roazhon Park clôturera ce projet.

- L'intervention d'un animateur de Vitré communauté pour les CM1-CM2 pour découvrir la crosse canadienne.
- L'équitation pour les CM1-CM2 depuis le 27 mars jusqu'au 11 juin, au centre équestre de Châteaubourg.



De la découverte

- Les CP et CE1 partent 2 jours au Mont-Saint-Michel et à Jersey les 4 et 5 juin.
- Les CE2 les rejoignent pour la journée à Jersey le 5 juin : immersion en anglais au programme !
- Les MS et GS partiront en classe rivière pendant 2 jours, les 22 et 23 juin à Belle-Isle-en-Terre.
- Les TPS et PS partiront à la découverte de leurs sens aux Jardins de Brocéliande le 23 juin.

Et l'an prochain ?

Des projets reconduits... Sport (natation, savoir rouler à vélo, intervention Vitré Communauté...), Arts (Cinéjeunes, Entrepreneurs Mécènes, école d'Arts Plastique de Vitré Communauté, ateliers...), et Découverte (Voyage scolaire pour les CM, sorties scolaires...) ... **et sûrement d'autres à venir, dans une école rénovée !**

Inscriptions, renseignements...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 sont possibles. Votre enfant est né en 2023, il fera sa rentrée en septembre 2026. Pour les enfants nés en 2024, le nombre de places est limité et soumis à certaines conditions. Visite de l'école possible sur rendez-vous et/ou lors des portes ouvertes.

Renseignements auprès de la directrice, par téléphone 02 99 00 01 40 (répondeur, n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail : ecole.0350226f@ac-rennes.fr Site internet de l'école : <https://ecole-laglycine-domagne.ac-rennes.fr/>



École Saint-Vincent de Paul

L'école privée catholique compte 5 classes de la Toute Petite Section au CM2. Nous accueillons 136 élèves cette annéescolaire. Nous proposons une rentrée en janvier pour les TPS de 3 ans nés en janvier, février ou mars.

Sorties scolaires des maternelles

Les élèves de maternelle se sont rendus dans une ferme pédagogique. Nous avons eu plaisir à vivre des ateliers avec les poneys : les brosser, les monter pour une promenade et même : faire de la voltige sur leur dos !



Après un projet de classe, nous avons aussi rencontré un boulanger qui nous a appris à faire du pain. Nous avons chacun cuit un petit pain dans son four pour le ramener à la maison.

Carnaval

Tous les élèves de l'école ont défilé à l'occasion du carnaval, dans les rues de Domagné. Nous avons réalisé des affiches pour informer de cet événement et le public des parents était au rendez-vous, tout comme le soleil. Dans la cour, nous avons ensuite pris des photos et mangé les nombreuses crêpes que les familles avaient réalisées pour nous.

À venir

De nombreux projets et sorties seront vécus au mois de juin. Les maternelles se rendront à Saint Jean-sur-Vilaine pour une rencontre sportive entre plusieurs écoles et les plus grands iront découvrir l'artisanat et les légendes de Brocéliande. Un projet voile et course d'orientation est également au programme pour les CM1 et CM2 ainsi que du handball pour les maternelles.

Pastorale



Les élèves de notre école vivent deux célébrations dans l'année, à l'église. La prochaine aura lieu le 2 juillet à 11h. Vous êtes tous les bienvenus.

Ouverture de classe

Nous avons appris la bonne nouvelle de l'ouverture d'une sixième classe dans notre école à la rentrée prochaine. Toute l'équipe OGEC s'est immédiatement mise à l'œuvre pour mettre en place un projet immobilier pour accueillir la nouvelle classe à la rentrée. L'équipe enseignante travaille actuellement à la composition des classes pour l'année à venir. Les PS de l'an prochain seront accueillis en juin pour une matinée d'adaptation, par petits groupes.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous donnent de leur temps au sein des associations A.P.E.L et O.G.E.C.

Les élèves, les enseignants et le personnel de l'école privée catholique vous souhaitent un très bel été.

Inscriptions, renseignements

Le chef d'établissement de l'école se tient à la disposition des familles pour tous renseignements, inscriptions ou visites de l'école.

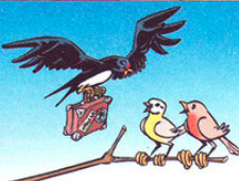
Vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse : www.ecole-st-vincent-domagne.fr



Le chef d'établissement - 07 44 84 25 68

eco35.st-vincent-paul.domagne@enseignement-catholique.bzh

Mots fléchés

Chouettes oisoux Elle revient au printemps	Rochers Refais le service	Bande dessinée	Bonjour au téléphone Lassitude	Réfléchit
Bouche d'oiseau Oisoux chanteurs, ou clés		Grand arbre	Bouts de naturel Demi dragon	Fera briller
Vieilles coutumes Pivots		Zinzin		Union Européenne
		Maisons à oisoux		Petit oiseau
Education physique et sportive	Oisoux souvent gais			Tête de tortue Appet sonore
Début de l'ancienneté	Petit cri d'oiseau	Oiseau siffleur, proche de la grive	Affirmation	Direction Est-Sud
Certaine Pour me nommer			Habille les oisoux	Petit Albert Mou devant une voyelle
		Boisson de pirates Fin d'infinitif		Est tienne
Etoile chaude	Article espagnol		Deux roues	
			Pris pour sauter plus loin	

Mots cachés

Les mots cachés des vacances

H N Z F L C H I E N
W A B T O C S D H T
N T O H S Q E T I R
H E I G A W C S W A
E G S D R K N A T N
T A S K A I A B R S
L L O V P D C L O A
O P N I F E A E R T
C M H U B M V C Z Y
P D E C A L G V U J

PLAGE
TRANSAT
CHIEN
SABLE
GLACE
VACANCES
PARASOL
BOISSON



Coloriage



CONCOURS PHOTO DOMAG#87

« Le plus beau coin de mon village »

Prenez en photo ce qui est, selon vous, le plus beau coin de Domagné-Chaumeré et partagez-le avec nous.

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ

Concours Photo

“Le plus beau coin de mon village”

Ouvert à tous les habitants

Prenez en photo ce qui est, selon vous, le plus beau coin de Domagné - Chaumeré et partagez-le avec nous.

À retourner en mairie ou par mail à communication@domagne.fr avant le 20 septembre 2026

À retourner en mairie ou par mail à communication@domagne.fr avant le 20 septembre 2026.

Comité des fêtes

66^{ème} FÊTE LOCALE

Les 24, 25, et 26 juillet

Notre comité est heureux de poursuivre cette belle tradition qui nous rassemble depuis de nombreuses années dans un esprit de convivialité, de partage et de dynamisme local.

Cette édition revêt une importance particulière puisqu'elle marque la première fête organisée sous la présidence de Thierry LEMOINE, notre nouveau président, avec l'envie de faire perdurer l'âme de cet événement tout en apportant un nouvel élan pour les années à venir.

À ce sujet, nous tenons à remercier Moïse LELIEVRE pour ses sept années de présidence.

Nous avons également la grande fierté d'avoir obtenu la deuxième place pour la Bretagne et la sixième au niveau national du concours « Fêtes de village » organisé par le FNCOF...une belle reconnaissance qui honore l'engagement des bénévoles, le soutien des habitants et de la municipalité, et l'attachement de tous à cette manifestation emblématique.

Cette distinction encourage encore d'avantage notre équipe à faire de cette 66^{ème} édition un moment festif, chaleureux et fédérateur pour l'ensemble de la commune.

Vendredi 24 juillet

17h : Antoine Baslé, sculpteur à la tronçonneuse.



À partir de 18h : marché nocturne des producteurs et créateurs locaux, (emplacement gratuit, mais réservation obligatoire) renseignements au 06 07 97 39 90.

18h30 : course à pied enfants, à partir de 6 ans (renseignements auprès de Sébastien LEBEAU au 06 72 81 48 19)

19h : course nature « Groupama » de 7 km

19h15 : marche nordique « Planchais » de 7 km

20h : course nature « Running Conseil » de 14 km (Inscriptions sur Kilikego, renseignements au 06 72 81 48 19)

Samedi 25 juillet

De 9h30 à 18h : CONCOURS DE PALETS par équipe

- Tirage au sort à 10h : 2 parties le matin.
- Reprise à 13h30, précise
- Kir offert à 12h. Restauration.

(Renseignements auprès de Fernand LETORT - Tél 06 85 24 13 18).

19h30 : repas spectacle avec le show « THE LEGENDS ». 11 artistes sur scène pour vous entraîner dans un tourbillon de costumes, strass, paillettes et plumes. Des tubes légendaires pour une soirée de prestige inoubliable.



MENU de « Saveur à Tout Prix » du Domaine de Neuville

Pétillant, verrine de crème au tartare d'algue et avocat, mijoté de bœuf, sauce cidre et miel, entremets breton, café, (boissons non comprises)

Prix adultes : 30 € - enfants 15 €. Réservations au bureau de tabac, au bar le Raison et sur Hello Association (aller sur « hello association » ...rechercher ... « repas spectacle Domagné »). Renseignements au 06 07 97 39 90.

Suivi d'un feu d'artifice.

23h45 : bal populaire gratuit animé par l'orchestre OASIS.

Dimanche 26 juillet

De 8h à 19h : (dans les mêmes rues qu'en 2025)

28^{ème} vide grenier animé par Lucien et Jean-Marc, 3 € les 5 ml + 3 € le ml supplémentaire pour les particuliers (sans réservation) ; 3 € le ml pour les professionnels (avec réservation) Renseignements au **07 69 73 53 42**.

À partir de 10h : Antoine BASLE, sculpteur à la tronçonneuse. La sculpture sera remise à la Commune à l'issue de la fête.

À partir de 11h : Exposition de voitures et motos d'avant-guerre

12h : apéro guinguette animé par Leslie DEBLONDE

14h : mise à l'honneur des véhicules anciens

15h : SHOW CATCH - de la voltige, de l'humour, beaucoup d'interaction avec le public.



16h : FLASHBACK 80 - Dancing plein air... On danse... On danse...



Toutes ces animations sont en entrée libre et une restauration est prévue chaque jour.

Fête foraine tous les jours.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle fête.

Le Comité des Fêtes

Forum des associations

SAMEDI 5 SEPT. - 10H-13H
à la halle des sports

Informations aux associations



Il est nécessaire d'informer les services municipaux des modifications impactant votre association (composition du bureau, coordonnées, statuts) et de déposer les documents nécessaires aux utilisations des équipements communaux (attestation d'assurance de responsabilité civile) notamment.

Solidarité Domagné

Solidarité Domagné existe depuis 26 ans. Grâce à vous, plus de 350 000 € ont été récoltés et entièrement reversés à l'AFM Téléthon.

Nous récupérons des vêtements, du linge de maison, de la vaisselle, des jouets et du petit électroménager, que nous revendons à petits prix.

Nous sommes ouverts tous les vendredis de 14 h à 18 h, ainsi que le dimanche 26 juillet à l'occasion de la fête locale.

Contacts : Bruno SOURDRILLE 06 89 19 35 25

Monique CHAUSSÉE 06 83 53 97 26



Randomagné



Au lendemain de notre assemblée générale du 23 janvier, nous nous sommes retrouvés pour notre première randonnée à St Aubin du Pavail pour un petit circuit de 10 km en après-midi.

À partir de mars nous partons avec notre pique-nique pour des randonnées plus longues comprises entre 16 et 20 km.

Nous avons ainsi pu découvrir de jolis chemins pédestres à Saint Jean sur Vilaine, La Bouëxic, La Croisille, Craon et Campel/Bovel.

L'appétit vient en marchant...aussi nous terminons toujours par notre traditionnel goûter dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Notre semaine à Verdun en juin nous a permis de découvrir une région que beaucoup d'entre nous ne connaissions pas, et de nous remémorer une page d'histoire.

En ce qui concerne les randonnées du mardi (des semaines paires), la participation n'a pas faibli et tourne souvent autour de 25 adhérents. Durant les mois de juillet et août, il n'y aura pas de randos le mardi.

Le programme du second semestre pour le mardi sera transmis aux adhérents.

Programme du second semestre (le dimanche) :

- **19 juillet** : Martigné Ferchaud
- **30 août** : Notre Dame du Guildo
- **30 septembre** : Renac
- **18 octobre** : Marpiré
- **15 novembre** : Piré sur Seiche au profit du Téléthon avec la participation de Christine Desille.
- **19 décembre** : Laval (Illuminations + Resto)

Cette année, il n'y aura pas de week-end en septembre puisque nous fêterons les 30 ans de l'association le 26 septembre.

Nous serons présents au forum des associations début septembre. D'ici là, nous vous souhaitons un bel été.

N'hésitez pas à nous contacter au :

Evelyne CHAUVIN - COLOMBEL 07 84 38 97 34

Marie-Noëlle MAUDET 07 66 04 74 91

ou envoyez un mail à : randomagne35@gmail.com

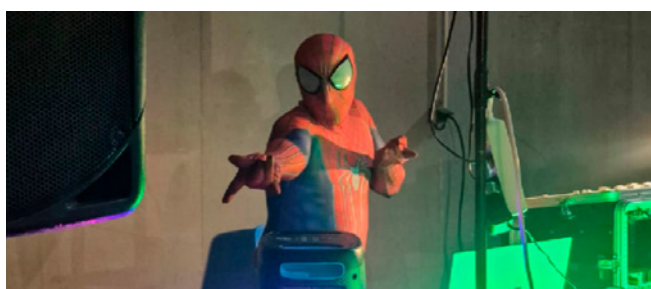
Association des parents d'élèves École publique La Glycine

Une belle année scolaire s'achève pour l'association des parents d'élèves de la Glycine.

Nous tenions à remercier l'ensemble des familles ainsi que l'équipe éducative, qui ont répondu présents tout au long de l'année lors de nos différents événements.



La soirée pizza a rencontré un beau succès auprès des familles, la boom déguisée a entraîné tout le monde sur la piste de danse, le marché de Noël a été un véritable moment de partage avec la commune, le loto a rassemblé beaucoup de monde et la fête de l'école est venue clôturer cette année dans un esprit festif.



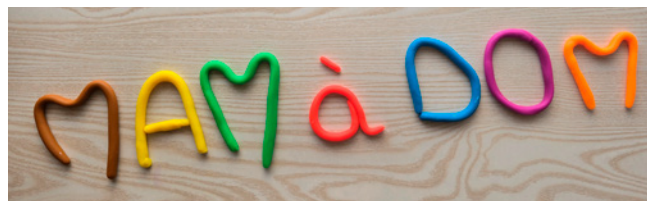
Un merci tout particulier à tous les bénévoles qui font vivre l'association. Sans eux, leur temps précieux et leur énergie, nous ne pourrions pas œuvrer pour les projets des enfants.

Nous souhaitons à tous les élèves et leurs familles de très belles vacances d'été.

Nous nous retrouverons dès septembre pour démarrer une nouvelle année. De beaux projets en perspective sont prévus et nous aurons besoin de nouveaux parents pour rejoindre l'aventure !

Bel été à toutes et à tous !

MAMàDOM



Voilà bientôt deux ans que notre MAM est ouverte. Notre cocon a vu le jour en partie grâce à l'équipe communale et nous tenions à remercier toutes les personnes nous ayant soutenues. Nous continuons d'embellir notre quotidien grâce à notre énergie personnelle mais aussi grâce à celle que les enfants nous transmettent ; ils sont toujours ravis de nous suivre dans nos propositions, que ce soit pour planter des graines, pour décorer la MAM en fonction d'un thème choisi..., mais aussi pour nous montrer leur potentiel de créativité.



Pour la suite, quelques changements pour MAMàDOM' :

- 8 enfants s'envolent pour l'école à la rentrée prochaine (Wouuuuaahhh, la moitié de notre possibilité d'accueil !). C'est avec nostalgie que nous laissons "nos grands" partir vivre cette nouvelle aventure. C'est cependant avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux tout-petits, ce qui permet à la MAM d'être au complet jusqu'au mois de septembre 2027.
- l'une d'entre nous prendra également son envol vers de nouvelles aventures professionnelles début septembre prochain. Nous serons donc 3 assistantes maternelles avec une possibilité d'accueil de 12 enfants au total et nous avons décidé de laisser le temps à notre équipe de fonctionner à 3 professionnelles avant de nous mettre en recherche d'une potentielle 4ème collègue.
- nous organisons un double loto avec Bernard d'Animloto35 le samedi 9 janvier 2027. Nous espérons vous y voir nombreux pour soutenir les futurs projets de la MAM !

Pour toute demande d'information ou pour une disponibilité d'accueil, vous pouvez nous joindre à cette adresse mail: mamadam35113@gmail.com

Au plaisir d'échanger avec vous,
L'équipe de MAMàDOM' (Vanessa Gourrier, Anne Messé, Ludivine Miaka Nakavoua et Emmanuelle Tataré)

**23A allée du Castel Clémence
35113 DOMAGNÉ**

Familles rurales / Accueil de Loisirs

Depuis le début de cette nouvelle année 2026, les enfants de l'accueil de loisirs ont eu l'opportunité de découvrir une multitude d'animations diverses et variées.



En mars, à l'occasion du carnaval, les enfants de « l'Île aux enfants » ont partagé un moment intergénérationnel avec les résidents du Chai.



Pendant les vacances d'avril, et suite au succès des animations proposées en 2025, certaines d'entre elles ont été renouvelées notamment l'intervention de Florent, animateur sportif (BANZAÏ) avec pour cette fois de l'acrosport, de la motricité, du tir à l'arc, du dodgebee et de l'ultimate. L'inter-centre réalisé avec les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Jean-sur-Vilaine a également été

reconduit lors des vacances d'avril avec, au programme : bataille navale géante, pique-nique, jeu de la pyramide et goûter entre les enfants des deux ALSH.



La programmation de l'été 2026 avec pour thème : « En route pour l'aventure des vacances ! » s'annonce elle aussi riche en découvertes pour les enfants de l'accueil de loisirs : grands jeux, créations de déguisements d'époque, Time's Up géant, Land art, Défis en folie....

Également au programme des vacances :

- PS-CM2 : Sortie Ange Michel,
- TPS-GS : Sortie aux jardins de rocambole
- CP-CM2 : Sortie à Kampus 137.

Grande nouveauté pour l'été 2026 : l'association se modernise avec la mise en place d'un portail famille. Les pré-inscriptions se font désormais, directement via votre espace personnel. Vous pourrez également y retrouver toute l'actualité de l'association.

ÉVÉNEMENT : Braderie puériculture organisée par l'association Familles rurales de Domagné : Dimanche 11 Octobre 2026

L'association Familles Rurales, gestionnaire de l'accueil de loisirs de Domagné-Chaumeré-Chancé recherche régulièrement des bénévoles. **Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : presidence.clish.domagne@gmail.com**

GIGR Groupement Intercommunal de Gymnastique de Retraités

Quand viennent les vacances, on fait le bilan de l'année !

Le 15 janvier 2026, après la séance de gymnastique, tout le groupe d'adhérentes présentes s'est rendu au Chalet pour l'Assemblée générale et pour y vivre un moment de convivialité autour d'un repas et pour partager la galette des rois. C'est un moment important pour mieux se connaître.

Et puis on arrive bientôt en fin d'année et on remarque que sur la trentaine de personnes inscrites à ces séances de gymnastique, des absences sont constatées, car il y a tellement de raisons à cela ! (maladie parfois, accident, vie familiale, voyage, vacances, etc.) C'est pourquoi je relance un appel à tous ceux et à toutes celles qui souhaiteraient entrer dans notre association, c'est toujours possible. Il y a toujours de la place. Les exercices proposés par Véronique, notre animatrice sont bénéfiques pour notre santé. Les séances ont lieu depuis quelques semaines à la Salle des Fêtes de Domagné tous les jeudis de 10 h à 11 h 15. En période scolaire.

La prochaine rentrée aura lieu le jeudi 3 septembre 2026. N'hésitez pas à venir vous inscrire. L'adhésion est de 85 euros pour l'année.

Bonnes vacances à toutes.

Le bureau de GIGR.

**Contact : Marie Odile Jouault 02 99 00 31 62
ou Françoise Martin 02 99 62 33 06**

Espace d'Éveil "Les P'tits D'Homs"



L'année a commencé avec Vanessa « À PETITS PAS » pour la motricité, exploration sensorielle, comptines sous un grand parachute coloré.

2 intervenantes pour l'éveil musical :

- TERRE DES ARTS animé par Marie.
- MARIZIK animé par Marie.

Les enfants découvrent les instruments de manière ludique, manipulent, écoutent et produisent des sons (clochettes, maracas...)

Le 27 juin, traditionnelle porte ouverte.

BONNES VACANCES D'ETE

Contact : Nathalie RIGAL - MAIL : lesptitsdhoms@gmail.com

Deo'Dom'Renfo



L'association Déo'Dom Renfo poursuit ses activités de renforcement musculaire dans une ambiance conviviale et dynamique. Chaque semaine, les adhérents se retrouvent le mardi à Domagné et le jeudi à Saint-Didier pour partager des moments sportifs, orchestrés par notre coach diplômée, Emeline, et placés sous le signe de la bonne humeur.

En début d'année, nous avons eu le plaisir de découvrir et d'adopter la nouvelle salle multisport du complexe sportif de Domagné mise à disposition par la mairie. Ce nouvel espace offre des conditions idéales pour pratiquer nos activités dans un cadre agréable et chaleureux. Nous remercions la municipalité pour son soutien et son engagement auprès de la vie associative locale.

La saison 2025-2026 s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié réunissant les adhérents. L'assemblée générale s'est également tenue récemment et a permis de renouveler le bureau pour poursuivre les projets et la dynamique de l'association.

Déo'Dom Renfo accueille tous les publics dans un esprit de convivialité. Que vous soyez déjà sportif ou simplement à la recherche d'une activité pour bouger et rencontrer de nouvelles personnes, vous serez les bienvenus parmi nous.

Nous vous attendons nombreux lors du forum des associations en septembre prochain afin de découvrir nos activités et préparer ensemble une nouvelle année sportive pleine d'énergie et de bonne humeur !

DéoDom'Renfo vous donne rendez-vous chaque semaine :

Mardi - Domagné (Salle multisport, Complexe sportif)

18h30-19h : **Abdos**

19h-20h : **Renfo**

Jeudi - Saint-Didier (Salle du Patio)

18h30-19h : **Abdos**

19h-19h45 : **Renfo**

Catherine LEGRAND :

06 63 74 39 09

deodomrenfo@gmail.com



Fitness Attitude

Une saison au top... et ce n'est pas fini !



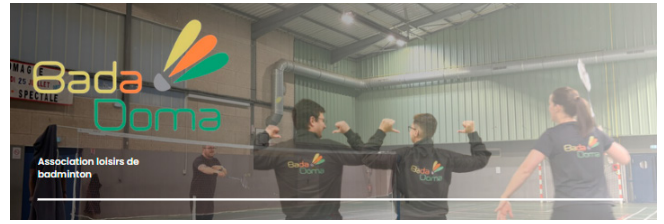
Depuis septembre, l'association Fitness Attitude fait bouger ses adhérents dans la bonne humeur, avec une saison rythmée par des cours dynamiques, des sourires, de la motivation... et quelques courbatures aussi !

Pump-Barre, circuit training, renforcement musculaire, mais aussi des séances plus douces : zen & pilates, ou accès au plateau musculation : chacun a pu trouver son rythme dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Ces derniers mois, Simon, diplômé d'Etat, a rejoint la team pour cette fin de saison, et a su apporter son énergie et sa bonne humeur aux adhérents !

L'aventure continue ! Fitness Attitude clôture sa saison, comme chaque année, fin juillet. Il est toujours possible de venir essayer et s'inscrire, avec un tarif de fin de saison à 25 € par mois (accès illimité : plateau musculation et cours collectifs).

Fitness Attitude sera également présent lors de la Course des Miniatures de Domagné, vendredi 24 juillet, avec un petit échauffement collectif proposé avant les courses et lancer les participants dans la bonne humeur !

Toute l'équipe remercie ses adhérents pour cette belle saison et vous donne rendez-vous en septembre, lors du forum des associations et pour la reprise des cours collectifs et du plateau musculation le 7 septembre, afin de démarrer une nouvelle saison toujours sous le signe du sport, du fun et de la convivialité !



Badadoma, le club de badminton de Domagné

L'association sportive de badminton locale s'impose comme un véritable lieu de rencontre et de dynamisme pour les passionnés de sport, quel que soit leur niveau. Ouverte à tous, elle accueille aussi bien les débutants souhaitant découvrir cette discipline que les joueurs confirmés désireux de progresser dans une ambiance conviviale et motivante.

Trois séances hebdomadaires sont proposées afin de s'adapter aux disponibilités de chacun. Les entraînements du lundi et du jeudi se déroulent en soirée, de 20h30 à 22h, offrant un moment idéal pour se dépenser après une journée de travail ou d'études. Le dimanche matin, de 10h30 à 12h, une séance plus détendue permet de terminer la semaine sur une note sportive et conviviale.

Encadrées par des bénévoles passionnés, ces séances alternent entre exercices techniques, matchs amicaux et conseils personnalisés. L'objectif est de permettre à chaque joueur de progresser à son rythme tout en prenant du plaisir. L'association met également à disposition le matériel nécessaire pour les nouveaux adhérents, facilitant ainsi l'accès à la pratique.

Au-delà de l'aspect sportif, le club se distingue par son esprit chaleureux. Les échanges entre membres, les encouragements et la bonne humeur sont au cœur de chaque rencontre. Des événements ponctuels, comme des tournois internes ou des moments festifs, viennent renforcer la cohésion du groupe.

L'adhésion est de 20€ à l'année et 40€ pour les familles.

Contact : badadoma@gmail.com



US Domagné Saint-Didier



« Une dynamique à consolider »

• Le coin des séniors, Vétérans

Avec près de 80 séniors cette année, Nous avons pu inscrire encore une fois 4 équipes en séniors sur l'ensemble de la saison. A L'étape les championnats ne sont pas terminés : l'équipe A, conserve l'espoir d'une nouvelle montée et l'équipe B continue à se battre pour se maintenir en D2. Beaux parcours des équipes Cet D. Nous avons depuis septembre une équipe Vétérans et une section futsal Loisir

• L'Ecole de foot

140 jeunes sur notre école de foot à 7 (U6 à U13) jouent sur nos couleurs chaque week-end. Le club est très satisfait du comportement de nos jeunes dans les différentes compétitions. Sur le foot à 11, Notre équipe U14 et nos 2 équipes U16 ont répondu en termes de comportement et de résultats.



• Section Féminine Senior

Nous conservons une section féminine accessible dès 16 ans en entente avec le club de la Seiche

• Préparation saison 2025/2026

Réinscription

Pour s'inscrire en catégorie séniors, contactez Babacar KAMA (06 38 93 15 53), en catégorie jeune, contactez Jean-Christophe MAZEAU (06 81 94 67 36 63).

Le planning de reprise sera mis à jour sur le site : <https://usdomagnestdidier.footeo.com> fin juin

Manifestations

Les prochaines manifestations sont : le Loto du club le 15 Novembre 2026.

Pour tout renseignement contacter :
usdomagnesaintdidier@gmail.com



Pass'Danses

« La danse, c'est du rythme, du mouvement et cœur »



Oui la danse, c'est fait pour bouger, c'est fait pour écouter la musique, c'est fait pour s'amuser et c'est fait pour se rencontrer.

Nos 78 adhérents ne diront pas le contraire. Nos cours se déroulent dans une ambiance de détente et permettent de se vider la tête et de faire bouger son corps.

Tout cela est possible grâce à notre professeur Cathy qui nous fait partager sa passion pour la danse que ce soit en solo ou en couple.

Nous nous retrouvons tous les lundis soir à la salle des fêtes ; nos cours se déroulent de la façon suivante :

- 17h30-18h30 cours solo 1
- 18h30-19h30 cours solo 2
- 19h30-21h00 cours couple (les personnes seules sont bien sûr les bienvenues).

Les cours solos vous permettront d'apprendre toutes les sortes de danses (Madison, cumbia, salsa, charleston, jive....), sur des chorégraphies préparées par Cathy.

Nous proposons pour les couples le rock, la salsa et la bachata et pour cette rentrée, nous ajouterons le chacha.

Nous organisons plusieurs dimanches après-midi de danses ouverts à toutes et tous et animés par l'association.

N'hésitez pas à consulter nos informations sur notre site ou à nous contacter par mail ou par téléphone.

Alors venez nous rejoindre lors de nos cours d'essais début septembre.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre.

D'ici là, passez toutes et tous un bel été.

Contact et infos : Sylvie RETEUX, 06 51 62 67 11
passdances@gmail.com
<https://passdances.wixsite.com/passdances>

Combat Loisir



L'association Combat Loisir poursuit son développement à Domagné avec l'arrivée des cours dans le nouveau dojo communal.

Un grand merci à la commune de Domagné pour ce nouvel équipement qui permet aux associations sportives de bénéficier d'un espace adapté, convivial et dynamique.

BOXE LOISIR - COMBAT LOISIRS

Les cours de boxe loisir ont lieu chaque jeudi de 19h à 20h30. Le groupe rassemble une vingtaine d'adhérents dans une ambiance conviviale, accessible à partir de 14 ans. L'objectif : pratiquer la boxe dans un esprit de partage, de remise en forme et de dépassement de soi, sans pression de compétition.

Horaire des cours :

jeudi de 19h à 20h30

BOXE THAÏ - TOUAREG GYM

Le club de boxe thaï animé par Touareg Gym connaît également un très beau développement avec près de 50 adhérents, dont 15 compétiteurs.

Horaires des cours :

- **Adultes** : lundi et vendredi de 18h à 20h
- **Enfants** : mardi de 18h à 20h (Saint-Jean-sur-Vilaine)
- **Samedi** : 15h à 17h

Le nouveau dojo permet aujourd'hui d'accueillir les pratiquants dans de très bonnes conditions et contribue pleinement au dynamisme sportif de la commune.

Contact : Sylvain 06 86 94 38 49

Assou 06 52 82 06 59

Club « Vie et Loisirs » de Domagné

L'assemblée générale du club a eu lieu le 13 janvier 2026. Il y a 96 adhérents cette année. Le nouveau bureau est composé de 10 membres. Cette assemblée s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.



Le concours de belote du 2 février à la halle des sports a réuni 108 équipes.

Le 10 mars pour l'après-midi crêpes, plusieurs personnes étaient présentes.

Le 23 mars, le club a organisé le concours de belote pour la Ligue contre le cancer, 114 équipes ont participées. Enola 10 ans était la plus jeune participante. Le club a remis un chèque de 1500 euros à la ligue.



Le club de Domagné a organisé le repas du secteur le 28 avril au restaurant Le Privilège à Saint-Didier.



Le voyage prévu le 25 juin 2026 à Poul-Fétan a été annulé. Pas assez d'inscrits.

Les rencontres du club ont lieu tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois au chalet. Pas de rencontres les mois de juillet et août (pas assez de personnes présentes au club). Reprise en septembre.

La danse en ligne a lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Le pique-nique aura lieu le 10 septembre au chalet.

Le concours de belote le 12 octobre à la Halle des sports.

Le jeudi 10 décembre : repas de Noël.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.

Le Président Pierre GRANGER

02 23 27 20 67



Paroisse

De l'épreuve à la cicatrice : le chemin de résilience de Florian Beautemps

Habitant de la commune de Chaumeré, Florian Beautemps a traversé l'épreuve que tout parent redoute : la perte d'un enfant. Aujourd'hui, il transforme ce séisme personnel en un message d'espoir universel à travers le sport, l'écriture et le partage.

Un premier témoignage dès 2021

En mars 2021, la vie de Florian et sa famille bascule avec la perte brutale de leur fils de six mois, Tylio. Face au "vide absolu", Florian choisit de ne pas rester immobile. Dès cette année-là, il décide de rédiger un premier ouvrage, témoignant de l'onde de choc et de la nécessité de trouver un sens à l'explicable, à la fatalité. Ce premier récit posait les bases d'une reconstruction nécessaire.

Le mouvement comme remède

En 2024, Florian franchit une nouvelle étape en réalisant un périple de 750 km à vélo. Ce défi physique n'était pas qu'une performance sportive, mais une véritable thérapie par l'effort. C'était le temps de "la roue et la cicatrice", où chaque kilomètre servait à transformer la douleur en souffle.

En 2026, il réitère l'expérience avec un trajet de 726 kilomètres entre Rennes et Lourdes. Ce second voyage marque une évolution profonde : le passage de la douleur à la sérénité. Accompagné à distance par une communauté solidaire passée de 40 à 110 personnes durant son trajet, Florian a pédalé pour honorer ce qu'il appelle "la marque" : l'empreinte positive et durable laissée par ceux que l'on a aimés.



L'iceberg de la solidarité

À travers son expérience, Florian partage une philosophie de vie accessible à tous. Il décrit la reconstruction comme un « iceberg » : si la partie visible est l'effort individuel, la base invisible — la plus essentielle — est faite d'amitié, de fraternité et de liens sociaux. Personne ne se reconstruit seul, et ce sont ces mains tendues qui permettent d'avancer.

« La perte a laissé une cicatrice, qui est la marque du passé. Mais Tylio a laissé une trace : une empreinte indélébile qui est aujourd'hui ma boussole pour l'avenir. »

Un regard vers l'horizon

Aujourd'hui, Florian ne s'arrête pas là. Il est actuellement en train de préparer un deuxième ouvrage qui approfondira cette réflexion sur le deuil, la résilience et "ce qui demeure" après la tempête.

Infatigable sportif et voyageur de l'esprit et de la route, il anticipe déjà de nouveaux horizons pour ses futurs pèlerinages. Que ce soit en direction de Rome ou sur les routes de Saint-Jacques-de-Compostelle, son objectif reste le même : transformer le souvenir en moteur et porter un message d'espoir à tous ceux qui traversent une épreuve.



UNC Association des anciens combattants de Domagné-Chaumeré

Comme tous les ans, l'Assemblée générale s'est déroulée le samedi 31 janvier dans la bonne humeur, suivie de la traditionnelle galette des rois. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

L'Association compte 56 adhérents. Nous recrutons toujours et aujourd'hui, tout citoyen peut rentrer pour soutenir le devoir de mémoire.

Samedi 18 avril : assemblée départementale à Argentré-du-Plessis, le président et le vice-président étaient présents à cette manifestation.

Vendredi 8 mai : cérémonie de la victoire 39-45, ont assisté à cette cérémonie la municipalité, les jeunes du Conseil municipal, les anciens combattants, les pompiers, la musique la Bande Originale, ainsi que les élèves des écoles et les parents d'élèves et les personnes intéressées. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.



Mercredi 24 juin : journée de détente à la salle des fêtes, ouverte à tous, ambiance assurée.

Dimanche 8 novembre : commémoration 14-18

Samedi 5 décembre : Journée des anciens d'Afrique du Nord à Châteaubourg.

Bonnes vacances à tous.

Bernard MARTIN Tél : 06 82 19 84 03

GEMOUV

Les bienfaits de la danse en ligne

La danse en ligne offre de nombreux bienfaits, aussi bien pour le corps que pour l'esprit.

Elle aide à réduire le stress et l'anxiété tout en favorisant la bonne humeur. L'apprentissage et la mémorisation des chorégraphies permettent de stimuler la mémoire, le sens de l'orientation et l'équilibre. La danse contribue également à entretenir le souffle, le cardio et la forme physique en général.

C'est aussi une activité conviviale qui permet de créer et de renforcer les liens sociaux.



La reprise des cours est prévue le jeudi 17 septembre ou le vendredi 18 septembre 2026 à la salle polyvalente de Domagné.

Un cours débutants sera proposé à partir de 13h30, suivi d'un cours destiné aux danseurs habitués.

À noter dans vos agendas :

Bal de danse en ligne animé par Yannick SOURDIN, le vendredi 4 décembre 2026 à partir de 14h, à la salle UNISSON de Bais, au profit du Téléthon.

Contact : Marie-Jo ESNULT - 06 10 36 48 43

ANIMLOTO 35

Deux lotos solidaires organisés à Bais au profit de trois associations breilliennes

Le samedi 4 juillet, la solidarité sera au rendez-vous à la salle de l'Unisson de Bais avec les traditionnels lotos organisés et animés par Animloto35. Deux rendez-vous sont programmés au cours de la journée : une première séance à 14h puis une seconde à 20h.

Comme chaque année, cet événement convivial permettra de soutenir plusieurs causes locales. L'intégralité des bénéfices sera reversée à trois associations breilliennes engagées au quotidien auprès des familles et des personnes en difficulté :

- Breizh by cœur de La Bouëxière
- Tous pour la vie de Janzé
- Ensemble pour Dorian de Louvigné de Bais

À travers cette journée placée sous le signe du partage et de la générosité, Animloto35 espèrent réunir de nombreux participants. Les dons récoltés lors des deux lotos seront remis aux associations à la fin du mois d'août.

Entre moments de convivialité, suspense des tirages et mobilisation solidaire, cette nouvelle édition promet une belle journée d'entraide au cœur du territoire breillien.

Vous pouvez réserver auprès d'Annick et Bernard au 06 87 57 16 84

Nous remercions déjà les entreprises donatrices et qui nous soutiennent tous les ans !

Association Détente et Loisirs

1. Mot du président

L'année se termine pour nos sections : Art floral, Gym d'entretien, Qi Gong et Tarot. Lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2025, je remercie particulièrement M. le maire, les personnes présentes ainsi que tous les pouvoirs, ce qui représente 50 % de nos adhérents. Le samedi 14 mars 2026 a rassemblé 60 personnes pour notre repas annuel des 4 sections.

Nous nous retrouverons au forum des associations pour vous fournir tous les renseignements sur nos sections.

Je vous souhaite un excellent été.

Le président René MORAUX - 06 79 66 44 57

2. Gymnastique Détente et Loisirs

Le nombre d'adhérents est en hausse cette saison, avec 33 inscrits contre 24 l'an dernier. Les séances proposées ont pour objectif principal de permettre à chacun de se sentir bien dans son corps et d'offrir une parenthèse de bien-être pour oublier, le temps d'une heure, les préoccupations du quotidien. Grâce à notre coach, les cours se sont déroulés dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les séances reprendront en septembre à la salle des fêtes, chaque mardi de 19h à 20h, hors vacances scolaires. Elles sont ouvertes à toutes et à tous, y compris aux habitants des communes voisines. Nous rappelons également que deux séances d'essai sont offertes. Nous serons présents au forum des Associations en septembre 2026.

Contact : Isabelle ROGER - 02 99 00 08 58

3. Tarot

Pour sa première saison, la section TAROT regroupe une cinquantaine de participants qui sont assidus à ce jeu. Les séances se déroulent dans la bonne humeur. Elles ont lieu soit le mercredi après-midi soit le mercredi soir, une semaine sur deux, à la salle du CHALET. Nous jouons à quatre joueurs ou cinq. Venez nous rejoindre à la rentrée. Nous serons présents au forum des Associations.

Contact : Joël GAUTIER - 06 99 31 55 39

4. Art Floral

Nous terminons l'année avec notre monitrice et nos 17 adhérentes qui sont satisfaites de nos retrouvailles mensuelles. Les cours reprendront les mardi 6 de 10h à 12h et mercredi 7 octobre 2026 de 14h30 à 16h30 au chalet. Si vous voulez nous rejoindre, merci de vous faire connaître le plus rapidement possible.



Bonnes vacances à tous et à toutes et j'espère à bientôt...

Marie-Thérèse BERTRAND : 02 99 00 04 62

(vous pouvez me laisser un message)

5. Qi Gong



Le lundi 7 septembre 2026 nous débiterons notre 7ème saison avec 2 séances gratuites, afin de permettre aux éventuels nouveaux pratiquants de découvrir cette gymnastique traditionnelle chinoise. Le Qi-gong est une activité accessible à tous qui ne nécessite pas de condition physique particulière. Basée sur des mouvements fluides, avec un travail de respiration et de concentration, sa pratique régulière conduit à un assouplissement en douceur de tout le corps. Une manière de lutter contre les maux de dos, les raideurs articulaires, mais aussi le stress.

Monique, notre professeur passionnée, continue à se former afin d'approfondir cette pratique qui permet de développer sa condition physique, d'évacuer les tensions et ressourcer son énergie.



Trois créneaux horaires sont proposés chaque lundi :

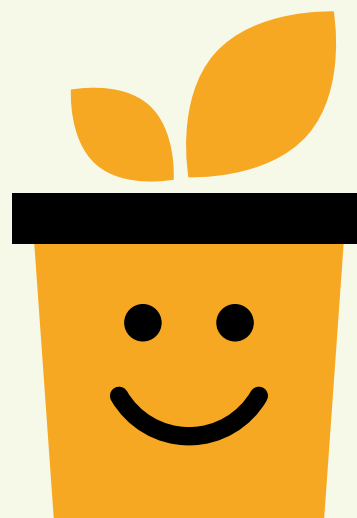
- Deux séances à Domagné, salle de la nouvelle halle des sports,
 - de 18h à 19h, pour les 3 ans de pratique et plus.
 - de 19h10 à 20h10 pour les débutants, et les 1 et 2 ans de pratique.
- Une séance à St Didier, de 10h30 à 11h30, dans la salle Evasion.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre 2026.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information

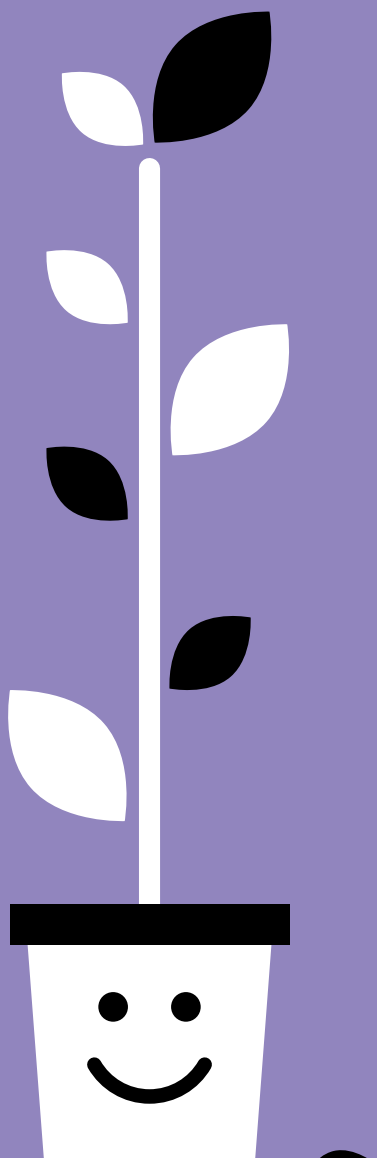
par mail : adl.domagne@gmail.com

ou Marie-Noëlle Maudet au 07 66 04 74 91



État civil

Nous ne publions dans ce bulletin que les avis de naissance et de mariage pour lesquels nous avons obtenu l'autorisation des intéressés.



NAISSANCES

Domagné

- **DUBOIS Apolline**
Née le 26 novembre 2025
- **LEPRETRE Noah**
Né le 9 décembre 2025
- **WILKE MARQUIS Edouard**
Né le 9 décembre 2025
- **LE MAREC Anaëlle**
Née le 15 décembre 2025
- **MURAD Keyna**
Née le 3 mars 2026
- **COURGEON LE JOUBIOUX Zoé**
Née le 14 mars 2026
- **DAVENEL Noé**
Né le 30 mars 2026
- **ORY Lise**
Née le 1^{er} avril 2026
- **BRISSÉ Anaé**
Née le 08 avril 2026
- **SGARD Léonie**
Née le 10 avril 2026
- **PHÉNIX Neïla**
Née le 16 avril 2026
- **BILLON Valentine**
Née le 22 avril 2026
- **CORTÈS Romy**
Née le 29 avril 2026
- **CORTÈS Jeanne**
Née le 29 avril 2026

Chaumeré

Néant

DÉCÈS

Domagné

- **GUILLOMOT Michel**
Décédé le 26 novembre 2025
- **GIBOIRE Thérèse**
Décédée le 7 février 2026
- **Mme BELLOIR Denise née MARTIN**
Décédée le 11 mai 2026
- **Mme RUBION Germaine née FREREUX**
Décédée le 14 mai 2026

Chaumeré

Néant

MARIAGES

Domagné

- **BAHON Charles-Antoine et JEULAND Albane**
Mariés le 10 janvier 2026
- **DZOUZI Rachid et ASSAOUI Hanane**
Mariés le 28 mars 2026
- **LEGENDRE Benoit et MOREAU Maïwen**
Mariés le 16 mai 2026
- **DEGROISE Alan et CHESNEL Chloé**
Mariés le 30 mai 2026

Chaumeré

Néant

Planning

DES MANIFESTATIONS

AOÛT

MAR. 25 AOÛT

THÉÂTRE AU VILLAGE

Abords chalet + extérieur
(Salle des fêtes si intempéries)

SEPTEMBRE

SAM. 5 SEPT.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Halle des sports

JEU. 10 SEPT.

PIQUE-NIQUE

Club Vie et Loisirs
Chalet

SAM. 26 SEPT.

30 ANS RANDOMAGNÉ

Randomagné
Salle des fêtes

OCTOBRE

SAM. 3 OCT.

REPAS ANNUEL DU CCAS

Restaurant scolaire

DIM. 4 OCT.

APRÈS-MIDI DANSANT

Pass Danses
Salle des fêtes

DIM. 11 OCT.

BRADERIE JOUETS ET PUÉRICULTURE

Centre de Loisirs
Halle des sports

LUN. 12 OCT.

CONCOURS DE BELOTE

Club Vie et Loisirs
Halle des sports

VEN. 23 OCT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité des fêtes
Halle des sports

NOVEMBRE

SAM. 7 NOV.

PIZZA BOOM

APE École de la Glycine
Halle des sports

DIM. 8 NOV.

COMMÉMORATION

UNC
Salle des fêtes + Salle du tilleul

VEN. 13 NOV.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Aînés de Tendriade
Salle du tilleul

SAM. 14 NOV.

LOTO (après-midi et soir)

APEL École St Vincent de Paul
Halle des sports

DIM. 15 NOV.

LOTO (après-midi)

US Domagné St Didier
Halle des sports

VEN. 20 NOV.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Détente et Loisirs
Chalet

SAM. 21 NOV.

COMPÉTITION DE JUDO

Judo Club
Halle des sports + Dojo

SAM. 28 NOV.

MARCHÉ DE NOËL

APE École de la Glycine
Halle des sports

SAM. 28 NOV.

SOIRÉE DANSANTE

Pass'Danses
Salle des fêtes

DÉCEMBRE

JEU. 10 DÉC.

BUCHE DE NOËL

Club Vie et Loisirs
Salle des fêtes

SAM. 12 DÉC.

ST BARBE

Amicale des pompiers

DIM. 13 DÉC.

ARBRE DE NOËL

APEL École St Vincent de Paul
Halle des sports

LUN. 14 DÉC.

GOÛTER DE NOËL

Pétanque
Chalet





Domagné vue du ciel en juillet 2024